(fenêtres sur cours)

26 mai, 13 juin : l'unité continue

Evaluation, why notes ?

Un festival pour les droits à l'éducation

HEBDOMADAIRE — 11 MAI 2009 — 327 — ISSN 1241 — 0497

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire
www.snuipp.fr

(fenêtres sur. cours)

N° 327 — 11 mai 2009

Actu

5

RYTHMES SCOLAIRES :
l'école le mercredi matin ? Lille lance le débat

DU 11 AU 19 MAI :
festival de mobilisation !

©Myra/Naja

Dossier

14

L'ÉVALUATION
lever les confusions pour revenir aux finalités premières de l'évaluation : l'apprentissage des élèves

Métier

20

FRANCE INFO :
de la radio en vrai

«Nos livres d'enfants»
palmarès du concours

Réflexions

28

OUVRONS GRAND LES FENETRES
L'air des salles de classe pollué : des études qui interrogent

DENIS MEURET :
le sentiment de justice à l'école

Edito

Après le 29 janvier et le 19 mars, le 1er mai, massif. Plus d'un million de manifestants, soutenus par plus de 72 % des français ont battu le pavé, dans tout le pays.

Ensemble et déterminés, les salariés du public et du privé, les sans emplois et les exclus ont à nouveau exprimé leur rejet de la politique menée par ce gouvernement, leur refus de faire les frais de la crise économique et sociale.

Et maintenant ?

Jamais un gouvernement n'aura été aussi loin dans la transformation libérale de la société, dans le démantèlement des services publics, des solidarités, dans l'autoritarisme et la répression. A l'inverse, rarement l'exigence d'égalité et de justice sociale n'aura été aussi criante, sur tous les terrains : chez ceux de Caterpillar, de Molex ou de Conti, mais aussi à l'Hôpital, à la Justice ou à l'Education...

Du 11 au 19 mai pour l'école, le 26 mai puis le 13 juin au niveau interprofessionnel, le mois de mai sera ponctué de nouvelles échéances de mobilisations, dans l'unité. Pour imposer d'autres choix pour l'école et la société, pas d'attentisme ! Nous avons besoin d'unité, de détermination et d'un rythme soutenu de mobilisations, sur tous les fronts.

Renaud Bousquet

Affichages

LOCATIONS

PERIGORD MAISON TT CONFORT 5 PERS CALME AVRIL-OCT
Tél. : 05 53 07 12 46

22 Côtes d'Armor maison 6/8p de 300 à 600€/sem 2km plages - Tél. : 06 98 76 98 59

74 SAVOIE 10 MN ST SKI LA CLUSAZ 20 MN LAC ANNECY T3 CONF 5P PAQUES 230E ETE 350-400€/SEM - Tél. : 04 50 45 79 29

PAYS BASQUE LOUE GITE 380€/SEM 6PERS JUIL AOUT SEPT
Tél. : 06 84 06 78 73

500 PLAGE 17110 ST G DIDONNE AP 3P + JARDIN 4 PERS 450€/SEM 07/08
Tél. : 05 46 70 26 98

17 LA ROCHELLE App 4 pers prox plage port juil aout - Tél. : 06 74 53 80 02

22 CÔTES D'ARMOR maison 6/8p de 300 à 600€/SEM 2km plages - Tél. : 06 98 76 98 59

SARLADAIS MAIS. 2 à 6 PERS
Tél. : 05 53 28 32 56

22- 2/4 pers 800 m MER nombreuses plages TT confort grand JARDIN clos spacieux «*chèques vacances acceptés*» - Tél. : 02 96 35 07 33

83 BORMES PLAGES T2 - Tél. : 06 71 05 14 85

Loc MAIS PARIS 300€/S - Tél. : 06 08 63 64 74

73 SAVOIE lac de La Thuile maison 8P tt conf nature 800€/15j juillet/août - Tél. : 06 83 34 48 02

QUIBERON –STUDIO 2/4 PERS SUR MER
Tél. : 03 04 47 81 88

CANAL du MIDI Toulouse- Carcassonne gîte tt conf 5/9 pers réduc 2/3 sem
Tél. : 06 86 79 75 33

BARCELONE ETE 09 APT + TERRASSE 400€/SEM 3PERS - Tél. : 00 3 49 34 20 35 45

17 PRES ROYAN STUDIO 2/3P SEMAINE JUILLET AOUT - Tél. : 05 46 39 10 22
24 PR SARLAT 4 PERS 300€/S
Tél. : 05 53 28 98 89

06 NICE MAISON PISC 3 CH 6 PERS
Tél. : 06 62 87 28 40

40 près DAX coll loue été appt 4/5pers ds gde mais. jardin 280€/s - Tél. : 06 66 79 91 14

ETE 33 BDX loue CHBRE CV
Tél. : 05 56 92 81 26

66 St Cyprien 80m mer villa 5p tt confort mai juin sept 350E/sem - Tél. : 06 85 79 24 14

FINISTERE STUDIO PLAGE 500m JARD. TENNIS 239€ /340€/SEM
Tél. : 02 98 48 99 22 / 06 70 63 58 47

PARIS 20ème 2/4 P 300€/S
Tél. : 05 58 45 01 88 HR

VAR T2 5mn MER ETE - Tél. : 06 70 04 54 16

63 PRES LA BOURCOULE LOC VAC MAISON 4 PERS TT CFT - Tél. : 04 73 60 51 19 SOIR

85 SABLES d'OL mais jard 3 chs calm cfrt
Tél. : 06 09 63 22 85 / 02 41 45 75 16

TOSCANE, Maison - Tél. : 02 33 28 60 97

ROME, Appart. - Tél. : 02 33 28 60 97

VAUCLUSE Ste CECILE / V. LOC. TT. CONFORT 4/5 PERS 500M VILL. CALME PISC. CHAUF. 480/820€/SEM - Tél. : 04 90 30 73 08

Toscane et Venise part loue appts 2 à 6 pers tt conft
Tél. : 04 73 33 55 95

SUD BRETAGNE FACE MER
Tél. : 06 87 66 33 13

85 SABLES D'OL APT TT CONF 4 P JUIL AOUT JARD. COM PLAGE FORET
Tél. : 02 51 95 02 98

Arr pays NICE juin/sept 320€/sem mais. vill. jard. riv. 2/4 pers - Tél. : 06 84 49 17 71

13 CARRY LOC MAISON PR MER
Tél. : 04 42 55 92 66

LUBERON MAISON JARD. 5 P 07-08
Tél. : 04 90 08 41 81

83 LOUE VILLA 7 PERS DU 3 AU 15/08 1000€/SEM - Tél. : 06 33 19 78 14

83 BORMES T2 Cabine Terrasse Jardin
Tél. : 02 98 92 74 67 / 06 87 24 61 07

30 GITE DANS MAS 6/8 PERS PISCINE CALME 500€ - Tél. : 04 66 24 35 66
LIBRE APRES 8 AOUT

06 MERCANTOUR-CHALET-JARDIN 500€/SEM- Tél. : 06 82 35 23 61

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 Bd Blanqui — 75013 Paris
Tél : 01.44.08.69.30
e-mail fsc@snuipp.fr

• Directeur de la publication : Sébastien Sihr
• Rédaction : Marianne Baby, Renaud Bousquet, Lydie Buguet, Stéphanie De Sousa, Michèle Frémont, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Sébastien Sihr
• Impression SIEP — Bois-le-Roi
• Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS
Tél : 01.40.02.99.00
• Prix du numéro : 1 euro — Abonnement 23 euros • ISSN 1241 — 0497
• CPPAP 0410 S 07284
• Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

Petites annonces Petites annonces

TARIFS 2008 ● Pour une ligne de 35 caractères (blancs inclus) — Tarif syndiqué/abonné 14 euros TTC — Tarif non syndiqué 23,5 euros TTC ● **En pavé encadré sans fond couleur** — Tarif syndiqué/abonné 20 euros TTC — Tarif non syndiqué 30 euros TTC la ligne de 35 caractères ● **En pavé encadré avec fond couleur** — Tarif syndiqué/abonné 24 euros TTC Tarif non syndiqué 36 euros TTC la ligne de 35 caractères ● Renvoyer au SNUipp — 128, Bd Blanqui — 75013 Paris

Parcours jeunes trajectoires résidentielles

Durant les 7 premières années de vie active, les jeunes résidant dans les zones urbaines sensibles (ZUS) sont d'autant plus exposés au chômage ou à l'inactivité, à la précarité financière qu'ils sont sans diplôme : 42% d'entre eux contre 32% pour les jeunes urbains hors ZUS. Si le Céreq confirme la logique ségrégative des ZUS, l'observation des mobilités des jeunes la nuance. Les 19000 jeunes sortant de ZUS, plus diplômés, n'ont connu la précarité de l'emploi que pour 18% contre 27% de ceux qui sont restés en ZUS. En même temps les installations provisoires de nombreux jeunes, souvent diplômés, montrent que « les ZUS constituent des territoires d'accueil facilitant l'autonomie résidentielle et la construction familiale, sans forcément les exclure du marché du travail». Le Céreq pointe ici « l'ambivalence des fonctions des ZUS dans les processus de passage à l'âge adulte» et met en garde contre une assimilation systématique des ZUS à la difficulté des individus.*

** Bref n°261, février 2009, Centre d'études et de recherches sur les qualifications*

Caractéristiques des jeunes et de leurs parcours selon leur trajectoire résidentielle

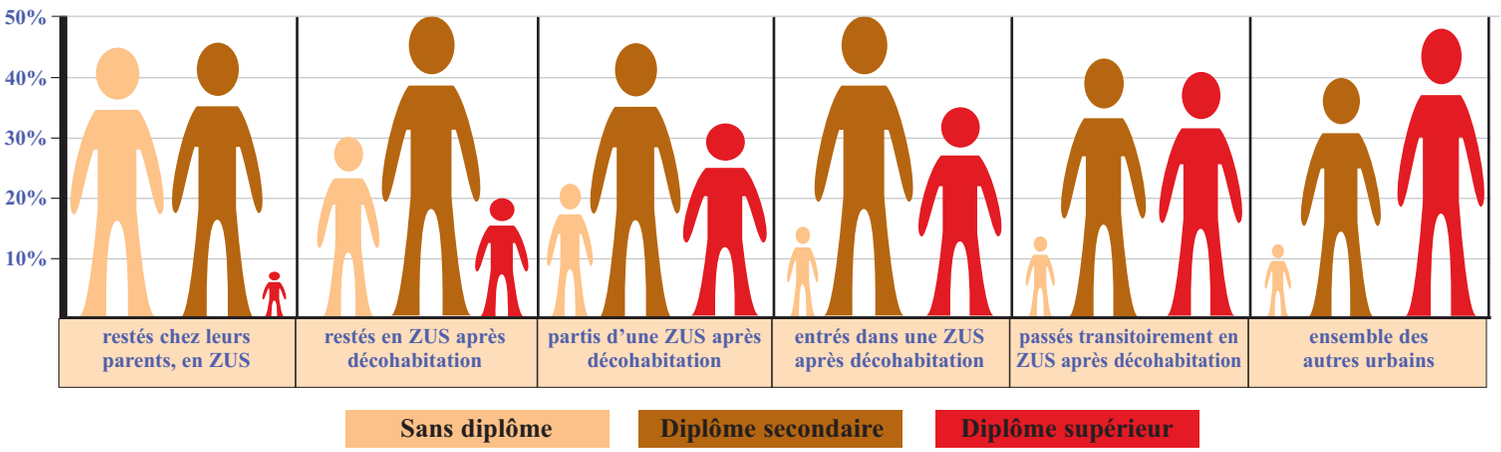

Mayotte : l'enjeu de la scolarisation

95,2% des habitants de Mayotte ont approuvé, le 29 mars, par référendum, la départementalisation de l'île. D'ici à 2011, ce *Territoire d'Outre-mer* deviendra le 101ème département français et sera alors le plus jeune d'entre eux à double titre. En effet, sur 126 000 habitants, 54,5% ont moins de 20 ans, un enjeu de taille pour l'école ! Mayotte a entamé la massification de l'éducation en 1984. L'éducation nationale qui emploie 5100 personnels est aujourd'hui le premier employeur mais aussi le premier constructeur (collèges, lycées). Entre 2003 et 2008, les effectifs d'élémentaire ont augmenté de 9,5% et ceux de maternelle de 31,3%. Alors que les parents des élèves accueillis n'ont pour la plupart jamais fréquenté l'école, la maternelle et la question de l'entrée dans la langue française sont au coeur des préoccupations. Dans les campagnes, la langue mahoraise (shimaroé) prédomine encore. L'effort reste à poursuivre car, en 2008, 17% des enfants entrant au CP n'avaient pas été préscolarisés. Deux difficultés expliquent cette fuite, le fait que l'état civil n'est toujours pas stabilisé et que les flux migratoires sont importants avec notamment l'arrivée de familles venant de l'île d'Anjouan voisine. Un autre effort de taille est à faire envers les enseignants qui ont posé un préavis de grève du 11 au 15 mai sur leurs conditions salariales et statutaires.

Lydie Buguet

Le 12 juin contre le travail des enfants

Le 12 juin prochain, c'est la *Journée mondiale contre le travail des enfants*. A cette occasion, les syndicats d'enseignants membres de l'*Internationale de l'éducation* appellent les gouvernements à assurer une éducation de qualité à tous les enfants et un travail décent à leurs parents. Concrètement, des campagnes «*l'enfance à l'école, pas au travail*» comprenant des marches, des conférences, des débats, des concours de création d'affiches et des représentations théâtrales sont programmées aux quatre coins de la planète. A l'échelle mondiale, plus de 200 millions d'enfants sont encore forcés de travailler.

"http://www.ei-ie.org/fr/

17 mai journée mondiale contre l'homophobie

Dans plus de 80 pays les actes homosexuels sont condamnés par la loi, et dans 7 pays ils sont passibles de la peine de mort. A l'heure où le «*compromis*» de Genève (Durban 2) n'a pu se réaliser qu'en excluant le droit de vivre librement son orientation sexuelle, la journée du 17 mai prend un relief particulier. L'édition 2009 est consacrée aux discriminations envers les transexuels

141000

C'est le nombre de signatures définitives obtenues par la pétition pour le planning familial. Une forte mobilisation qui a poussé l'Etat à rétablir les financements pour l'association qui promeut l'information, l'éducation à la sexualité pour toutes et tous.

Iran : grève salariale

Les enseignants iraniens étaient en grève à compter du 26 avril pour exiger que la loi sur la parité salariale de 2007 entre enfin en vigueur afin d'aligner les traitements des enseignants sur ceux des autres fonctionnaires. Selon leur syndicat, la grève a été suivie majoritairement par les enseignants iraniens malgré la féroce répression envers les syndicats exercée par le pouvoir.

Les Länder allemands en concurrence

En Allemagne, c'est la course aux enseignants entre les Länder. En cause, une pénurie pour la vocation au métier alors que plus de la moitié des 800 000 enseignants des écoles doit partir en retraite dans les 15 années à venir. Les Länder, compétents en matière d'éducation se sont lancés dans une concurrence pour attirer de nouveaux professeurs. Campagne de publicité pour débaucher les enseignants des régions voisines, surenchère sur les salaires, sur le statut, tous les moyens sont bons.

Hôpital
« les plus pauvres et les plus malades »

Voir autant de médecins manifester n'est pas habituel...

C'est la première fois que toute la communauté médicale est ainsi rassemblée, sans aucune revendication catégorielle comme on voudrait le faire croire. En cause d'abord la suppression de plus de 1200 emplois dans toute l'assistance publique. Quant à la loi « Bachelot », elle porte une conception de l'hôpital calquée sur le modèle de l'entreprise. Pour nous, c'est d'abord les soins, dans des services cohérents du point de vue du soin, et pas des pôles, ces structures de gestion. Enfin le statut des directeurs, sous la coupe des Agences régionales de Santé signe la démédicalisation de l'hôpital : la rentabilité prime.

Pr. André Grimaldi, Hôpital de la Pitié Salpêtrière, signataire de l'Appel des 25

Qu'est-ce qui diffère entre public et privé ?

La France est le premier pays d'Europe pour les cliniques privées à but lucratif (34%), à côté des institutions privées – à but non lucratif- et des hôpitaux. Contrairement à la clinique, l'hôpital fait 80% des urgences, accueille tous les patients, même précaires, et c'est toujours le recours en cas de problème. 80% des personnes meurent à l'hôpital qui assure massivement les soins de fin de vie. Toutes les pathologies difficiles (polypathologies, réanimations, polytraumatisés, 98% des AVC), peu rentables, c'est l'hôpital, tandis que les cliniques assurent des gestes techniques avec des hospitalisations courtes. Le nouveau système de tarification à l'activité (T2A) qui favorisait franchement les cliniques, prend désormais mieux en compte la précarité (surcoût de 30% en moyenne) et la gravité. On avait oublié que l'hôpital soignait les plus pauvres et les plus gravement malades !

De quelles réformes l'hôpital a-t-il besoin ?

Ce serait la hiérarchisation des moyens techniques en fonction des pathologies : par exemple les grossesses ne sont pas toutes pathologiques. Il faudrait regrouper des services en unités fonctionnelles de soin avec les coordinations et la fluidité nécessaires entre les niveaux de soins. Cela éviterait de garder dans les unités de soin intensifs des personnes en convalescence faute de places en service de suite. De fait la loi ne parle plus de service public hospitalier, mais d'établissement de santé sous contrat avec des missions de services publics.

Propos reccueillis par Michèle Frémont

A. Grimaldi, *L'hôpital malade de la rentabilité*- Fayard

L'école,
un capital selon l'Europe

Face à la crise, l'Europe doit «*renforcer son capital humain et la capacité d'insertion professionnelle de sa population par l'amélioration des compétences de celle-ci*». Telle est la principale préconisation de la *Commission européenne* qui analyse dans un récent rapport l'évolution des emplois d'ici 2020. Pour celle-ci, les créations de nouveaux postes résident dans les services qu'ils soient marchands (informatique, assurance, consultance, hôtellerie, restauration) ou aux personnes (soins de santé, action sociale, accompagnement de personnes et, dans une moindre mesure, enseignement). Ces perspectives nécessitent que d'ici à 2020, la proportion d'emplois au niveau d'instruction élevé passe de 25,1% à 31,3%, celle des emplois de qualifications intermédiaires de 48,3% à 50,1%. Cela correspondrait à respectivement 38,8 et 52,4 millions de postes vacants. Celle de faible niveau d'instruction diminuerait de 26,2% à 18,5%, avec encore dix millions de postes. La commission préconise ainsi d'offrir «*un enseignement précoce et fondamental de qualité à tous les enfants, d'accroître le niveau d'instruction et de prévenir l'abandon scolaire*».

Sébastien Sihr

Festival de mobilisations !

Face à la surdité du gouvernement, les organisations syndicales ont fixé deux nouveaux rendez-vous les 26 mai et le 13 juin.

Il y avait bien longtemps qu'un 1er mai n'avait pas réuni autant de monde dans les rues. Historique, l'appel unitaire des 8 organisations syndicales, qu'on nomme désormais G8, témoignait des attentes des salariés face à la crise. Le message était bien compris des 72% de français qui soutenaient les manifestants mais pas des gouvernants qui par les voix de Brice Hortefeux, ministre du travail et de Raymond Soubie, conseiller social de Nicolas Sarkozy, a choisi de minimiser la taille des cortèges. Concrètement, le dialogue tant prôné se limite à renvoyer toute discussion vers une évaluation des mesures prises face à la crise fin juin... Et pendant ce temps, Nicolas Sarkozy préfère reprendre le doux refrain de l'insécurité.

Face à ce mur, pas de renoncement. Le G8 réuni le 4 mai, a donc décidé de nouvelles actions le 26 mai et le 13 juin. Le 26 mai, des mobilisations décentralisées seront organisées sous des modalités diverses tandis que le 13 juin verra, dans toute la France, une grande journée de manifestations.

Mobilisation dans les écoles

«*Plus que jamais dans cette période de crise, l'éducation doit faire l'objet d'une priorité... Plus qu'un coût, l'école constitue une chance pour l'avenir du pays*» C'est par ces mots que le collectif «*Un pays, une école, un avenir*» appelle, du 11 au 19 mai, à mettre à l'honneur l'école avec tapis rouge, lors de remises symboliques de palmes. Première proposition, palme du meilleur acteur pour Xavier Darcos. On se souviendra longtemps de sa posture de ministre soucieux des élèves en difficulté alors que dans le même temps il supprimait les RASED... Meilleur espoir féminin, Nadine Morano, en grande liquidatrice de l'école maternelle pour les élèves de 2-3 ans. Quel rôle de composition admirable de gardienne des valeurs de la famille !

Au final, ce gouvernement n'aura tout de même pas convaincu beaucoup de monde. L'aide personnalisée en est un exemple parmi d'autres. Ce dispositif qui se voulait la solution aux problèmes de la difficulté scolaire est questionné dans son organisation comme dans ses effets. Pourtant le ministère se refuse à communiquer quelque bilan que ce soit. Le SNUipp appelle les enseignants à jouer le rôle d'évaluateurs du système et à répondre à l'enquête mise en ligne sur le site du SNUipp.

Quels que soient les dossiers, le gouvernement brille par son absence de dialogue réel et de réflexion sur ses actions. Alors parce que l'école ce n'est pas du cinéma, le Snuipp appelle les enseignants à se mobiliser.

Lydie Buguet

«Festival des droits à l'éducation»

POUR L'ÉCOLE

du 11 au 19 mai

«*Les droits à l'éducation sont encore à construire contre le mauvais film que représentent les choix éducatifs et budgétaires actuels.*» Le collectif «*Un pays, une école, notre avenir*» appelle à mettre l'école à l'honneur dans chaque département du 11 au 19 mai en multipliant les remises de palmes.

«Demain ne meurt jamais»

ASSISES NATIONALES POUR L'ÉDUCATION

samedi 6 juin
à l'Hôtel de Ville de Paris

20 organisations, dont la FSU, appellent à construire un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse. Elles ont l'ambition d'imaginer une «*véritable politique publique de l'éducation à la hauteur des enjeux démocratiques du 21ème siècle et de mobiliser la Nation pour les moyens de sa mise en oeuvre*». 10 thématiques permettront aux enseignants, aux associations complémentaires, aux professionnels des collectivités et de la petite enfance, aux élus, aux éducateurs, aux artistes de travailler ensemble et de préparer les étapes futures de ce gigantesque chantier.

«Star Wars : épisode III»

JOURNÉE DES DÉSOBÉISSEURS

le 6 mai

Le Mouvement des enseignants du primaire en résistance appelle enseignants, syndicats et parents à participer à une *3ème Journée de la désobéissance dans l'éducation*. Elle devrait être marquée par la 3 000ème lettre de désobéissance.

Un rythme à 5 temps à Lille ?

Comme d'autres grandes villes, Lille vient de lancer une concertation avec les parents et les enseignants pour raccourcir les journées en travaillant le mercredi matin. Fin mai, les conseils d'écoles devront se positionner.

L'*école, le mercredi matin ?* A Lille, le débat est lancé. Depuis un mois, la ville mène officiellement une concertation sur la semaine scolaire de 4 jours. Avec une idée : donner la possibilité aux écoles qui le souhaiteraient de travailler le mercredi matin pour raccourcir les journées de classe.

Selon Maurice Thoré, l'élu en charge des écoles, «*les chronobiologistes sont unanimes : 6 heures de classe par jour, soit la durée la plus longue au monde, ce sont des élèves moins attentifs, plus fatigués. Avec, pour certains, les deux heures d'aide personnalisée, c'est trop*». Le propos est bien rôdé, très critique envers la politique éducative du gouvernement. Depuis début avril, les réunions de quartiers consacrées à la concertation commencent toujours de la même manière. Ce soir, à la mairie de quartier de Wazemmes, devant les parents et les enseignants Maurice Thoré, prend les mêmes précautions pour justifier la démarche de la ville : «*notre devoir est d'engager avec vous une concertation collective que le ministère a confisquée l'an dernier en supprimant le samedi matin de manière unilatérale*».

> « notre devoir est d'engager avec vous une concertation collective que le ministère a confisquée l'an dernier en supprimant le samedi matin de manière unilatérale ».

Espérer convaincre sans contraindre, tel est le leitmotiv de l'élu. Il sait que le débat est passionnel, souvent animé par un tourbillon d'avis divers, parfois tranchés. Alors, il se veut pédagogue. Au final, «*la ville n'a pas de pouvoir de décision. Ce sera aux conseils d'école des 84 écoles lilloises de se positionner, l'Inspecteur d'académie validant les changements de schéma scolaire*». De son côté, la ville s'engage à mettre en place des activités périscolaires au sein d'un PEG (projet éducatif global) pour prendre en charge les enfants qui finiront l'école plus tôt. Car sans cela, pas de nouvelle organisation scolaire possible. «*C'est l'élément structurant*» qui doit permettre d'articuler de manière cohérente temps scolaire et périscolaire explique Alain Thirel, coordonnateur du PEG à la ville de Lille. Et d'évoquer, les plans «*lecture, nature, musique, patrimoine, à l'œuvre depuis 2001 qui sont à disposition des écoles pour concevoir leur nouvelle organisation*». Un service supplémentaire «*représentant 4,5 millions d'euros par an sans le moindre coût pour les familles*» explique Alain Thirel.

©Anaïs Gadeau, ville de Lille

Lors d'une des 9 réunions de quatiers organisée par la mairie. Elus, enseignants, parents, débattent de l'avenir de la semaine scolaire.

«La gratuité, certes, mais avec une qualité de l'encadrement» pointe une mère d'élève. «*600 vacataires sont actuellement employés à la mairie sur le périscolaire. La ville va t-elle enclencher des formations pour professionnaliser le secteur?*». Selon Maurice Thoré, «*les parents les plus opposés sont ceux qui proposent de nombreuses activités à leurs enfants en dehors de l'école*». Pour les autres, cet éventuel changement des rythmes de la semaine interroge. «*On veut comprendre ce que feront nos enfants durant la journée témoigne une mère d'élève. Il faudra à nouveau se réorganiser*». Une autre rebondit: «*Si il y a de l'école le mercredi, quid des clubs de sport ou activités culturelles ? Des nouvelles plages horaires sont elles prévues le samedi?*» Même certains, comme Catherine, «*regrettent le samedi scolaire ou demandent que les vacances d'été soient raccourcies*». Inutile d'espérer car la loi ne le permet pas. «*Ce sont des champs de compétences du ministère*» explique l'élu.

Pour Martine Haidon, directrice en maternelle, «*voilà bien la preuve que les marges de manœuvres sont bien ténues et ne permettent pas de réfléchir à tous les possibles pour faire que l'école soit plus respectueuse de l'enfant*». Avec toute l'équipe enseignante, elle ne pense pas proposer de changement au conseil d'école. Les parents qu'elle a réunis sont aussi du même avis. «*C'est le toujours plus sans contrepartie*» explique-t-elle évoquant un sentiment d'être constamment prise entre le marteau et l'enclume. «*Le rouleau compresseur des réformes nous a lessivés avec des conditions de travail se dégradant encore et toujours*». Et, travailler le mercredi matin c'est aussi «*participer aux animations pédagogiques l'après midi, payer plus pour les gardes d'enfants sans pour autant finir plus tôt en semaine avec l'aide personnalisée, les préparations ou les réunions*». Et de conclure «*Oui pour travailler autrement mais en posant tous les éléments sur la table qui sont pour la plupart du ressort du ministère*».

Ce constat, les enseignants de l'école André le font aussi. Après de longues discussions, l'équipe pense pourtant se lancer dans l'aventure du mercredi matin scolaire. Avec un espoir. «*Moins de fatigue pour les enfants, ce peut-être moins de fatigue pour nous aussi et de plus grandes satisfactions professionnelles*» explique Françoise, la directrice. Mais, l'expérience ne pourra se faire à n'importe quel prix. «*Nous voulons discuter avec la mairie de la pause méridienne : réduire son temps pour reprendre plus tôt et en faire un vrai moment de repos pour les élèves*». Et puis, il y a l'occupation des salles sur le temps périscolaire. «*Tout doit être mis au clair concernant le matériel utilisé, les activités pratiquées. Chacun doit rester dans son domaine de compétences*» insiste Françoise. Pierre Laumenerch, secrétaire départemental du SNUipp, confirme. «*La décision finale revient au conseil d'école. En outre, la ville doit apporter des garanties sur des questions pratiques : utilisation et statut des locaux scolaires, responsabilités des enseignants, pérennité des dispositifs périscolaires*»

«*Il n'y a pas de modèle. La concertation aura eu au moins le mérite de mettre en lumière ce principe*» reconnaît Maurice Thoré, l'élu. «*Il nous faudra nous adapter à chaque école, construire des organisations en dentelle. On espère débuter l'expérimentation l'année prochaine avec quelques écoles volontaires. D'autres qui le souhaitent peuvent se donner le temps de la concertation avec nos services durant encore une année*». De son côté, l'inspection académique demande que «*le retour au mercredi se fasse sur un territoire cohérent*». Rien n'est tranché donc. La réflexion continue. Le chantier des rythmes ne fait que commencer.

Sébastien Sihr

Débats en cours

C'est la circulaire du 5 juin 2008 qui permet d'ouvrir le débat sur l'organisation de la semaine scolaire. Elle donne en effet la possibilité de travailler sur neuf demi-journées, avec le mercredi matin, le samedi restant obligatoirement vaqué. Dans le texte, la proposition revient aux conseils d'école, après avis de la commune et accord de l'inspection académique. Ainsi, tout comme Lille, Grenoble, Angers, Brest ont également lancé une concertation pour modifier les rythmes de la semaine. Mais, ce qui est envisageable pour des grandes et de moyennes villes apparaît plus complexe pour des petites communes de milieu rural notamment. En effet, ces dernières ne possèdent ni les structures, ni les personnels qui ne leur permettent pas d'avoir les mêmes marges de manœuvre que les pôles urbains (transports-activités périscolaires).

En Ille-et-Vilaine, c'est l'inspecteur d'académie qui propose aux écoles volontaires de déposer un projet d'organisation sur neuf demi-journées. Dans son courrier, il pointe les «*contraintes fortes*» qu'impose un éventuel changement : «*les animations pédagogiques les mercredis après-midi, le remplacement court rendu plus difficile, les mercredis matin*», ainsi que «*la formation continue remplacée par des stagiaires*». Cette année, 3,6% des écoles travaillent le mercredi matin.

Pass Education, les conseillers pédagogiques aussi

Les conseillers pédagogiques auront droit aussi au *Pass éducation*. Le ministère vient d'accéder à la demande du SNUipp qui s'était étonné de constater que les conseillers n'en avaient pas été destinataires, un choix plutôt anormal au vu de leurs missions. Le *Pass éducation* leur sera donc adressé prochainement comme à tous les enseignants en activités. Le précieux sésame permet le libre accès aux musées et monuments nationaux.

Handicap L'Etat au pied du mur

Le Conseil d'Etat impose «*à l'Etat de prendre les mesures et de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour que le droit à l'éducation et l'obligation scolaire aient pour les enfants handicapés un caractère effectif*». Ce jugement du 8 avril 2009 annule celui de la cour administrative d'appel de Versailles qui avait débouté des parents excédés des fins de non recevoir de l'Etat quant à l'accueil de leur fille en établissement médico-social depuis 2003. L'administration ne peut plus «*se soustraire à ses responsabilités, ni mettre en avant l'insuffisance des structures d'accueil existantes ou le fait que des allocations sont allouées aux parents d'enfants handicapés*». La carence est une faute qui engage la responsabilité de l'Etat et ouvre droit à réparation. Il reste à définir les modalités de réparation des préjudices.

Stage RAN : affichage quantitatif

Selon le ministère, 90 000 élèves de CM1 et de CM2 ont suivi un stage de «*remise à niveau*» de 5 demi-journées durant les vacances de printemps. Après les trois périodes de l'année dernière, il n'existe toujours aucun bilan de cet «*enseignement adapté qui privilégie les approches ludiques*» selon le ministre. Cette volonté ministérielle d'affichage uniquement quantitatif d'un hypothétique traitement de la difficulté scolaire passe sous silence de nombreuses questions comme l'articulation de ces stages avec le travail effectué en classe, le profil des élèves les fréquentant ou les effets à long terme du dispositif.

Aide personnalisée : suspendre en mai et donner son avis

Au bout d'une année de mise en place de l'aide personnalisée, il devient urgent d'en faire un bilan exhaustif dans l'objectif d'une remise à plat du dispositif. Après une première période de suspension nationale au mois de décembre, le SNUipp appelle de nouveau les enseignants des écoles à suspendre l'aide personnalisée du 11 au 22 mai. Cette nouvelle action permettra également de dégager du temps pour établir un bilan plus approfondi de la mise en place de l'aide personnalisée.
Si le premier état des lieux, établi par le SNUipp en janvier, faisait apparaître positivement le travail en petits groupes pour les élèves en difficulté passagère, il montrait également que la mise en place de l'aide personnalisée ne permet pas de traiter efficacement la difficulté scolaire. Les principales critiques concernaient l'alourdissement des journées de classe, la réduction du temps d'enseignement pour tous les élèves, la surcharge de travail nuisant notamment au travail en équipe au sein des écoles… Afin de compléter ce bilan, le SNUipp lance une nouvelle enquête à remplir en ligne (*). Elle permettra au SNUipp d'appuyer sa demande de remise à plat de l'aide personnalisée. Il souhaite que soient pris en compte le traitement de la difficulté scolaire dans son ensemble avec le maintien et le développement des Rased, la question des rythmes de l'enfant, le temps consacré à la concertation et aux relations avec les familles, la création de postes de maîtres supplémentaires pour travailler en petits groupes pendant le temps de classe.
Par ailleurs, dans certains départements, des sanctions financières envers des enseignants refusant la mise en place des aides personnalisées sont prises par l'inspection académique. Le SNUipp demande l'abandon de toutes les sanctions et intervient pour ce faire à tous les niveaux.

Arnaud Malaisé

(*) http://www.snuipp.fr/60heures2/

Quel bilan faites-vous de l'aide personnalisé ? Le SNUipp vous propose de remplir le questionnaire en ligne

Rased

Une nouvelle circulaire pour bientôt

Les Rased ont été durement touchés par les suppressions de postes cette année. Le ministère s'était engagé à revenir sur la moitié des 3000 suppressions initiales, cela n'a pas été le cas partout, certains inspecteurs d'académie refusant de modifier le scénario initial. Les organisations syndicales, SNUipp, SeUNSA, Sgen-CFDT, ont, à de multiples reprises, interpellé le ministère et n'ont pu obtenir que la tenue de groupes de travail sur l'avenir des dispositifs d'aides aux élèves en difficulté. Les discussions vont aboutir à une réécriture de la circulaire de 2002 sur les Rased. On peut estimer que le projet «*limite la casse*» et préserve la définition des missions des personnels spécialisés. Le principal point d'achoppement est la définition des obligations de service avec les trois heures de coordination et de synthèse. Les organisations demandent qu'elles soient inscrites dans le service des enseignants de Rased.

Daniel Labaquère

Jardin d'éveil le projet relancé

Nadine Morano compte expérimenter l'accueil des 2 à 3 ans au sein de jardins d'éveil payants. Pour le Snuipp, le projet se substitue à la maternelle.

Et revoilà les jardins d'éveil. Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille, a annoncé, le 5 avril, le lancement à titre expérimental des jardins d'éveil pour accueillir les élèves de 2 à 3 ans. Dès l'automne, ces structures ni crèche, ni école seraient installées dans les locaux scolaires mais sans personnel enseignant et financées par les collectivités territoriales, les caisses d'allocations familiales et... les familles. La rédaction d'un cahier des charges relatif à l'expérimentation est en cours. Selon les premières informations, il impliquera les enseignants dans l'élaboration du projet de la structure, et les directrices ou directeurs qui pourraient diriger cette même structure en contrepartie d'une rémunaration accessoire. D'ici à 2012, la secrétaire d'Etat espère ainsi ouvrir 8000 places laissant les collectivités locales candidater. A terme, «*en cas d'expérimentation concluante*», elle évoque la création de 160000 places supplémentaires.

Du côté du ministère, Xavier Darcos joue une partition en trompe l'oeil. «*Cette annonce ne remet pas en cause l'accueil des enfants à l'école maternelle*» explique ce dernier. Pourquoi alors préférer la création de ces nouvelles structures payantes au développement de l'école gratuite alors que l'on sait que les suppressions de postes en maternelle laissent à ses portes, chaque année, 14 000 élèves depuis 2000?

Selon les chiffres du ministère, entre 2000 et 2008, le taux de scolarisation des moins de 3 ans est passé de 35,4 % à 21,3 % soit plus de 113 000 élèves poussés en dehors de l'école. Pour le SNUipp, «*la création de 8 000 places au sein de ces nouveaux jardins d'éveil compense bien mal cette baisse régulière qui défavorise les plus fragiles*». Avec ce projet, où est l'intérêt des enfants et des familles alors qu'une réflexion concernant la complémentarité et la continuité entre les strucutures d'accueil de la petite enfance et la maternelle mériterait d'être ouverte sérieusement ?

Sébastien Sihr

Formation Maternelle

Le 16 avril, le ministère a reçu les organisations syndicales pour leur présenter un projet de cahier des charges pour «*la formation des enseignants à la spécificité de l'école maternelle*». Ce document élaboré avec l'AGEEM et que les organisations retravaillent actuellement, devrait à terme se présenter comme un additif au cahier des charges existant et déclinera les compétences professionnelles des maîtres côté petite enfance. Exemple : connaître les mécanismes d'apprentissage du langage en maternelle et le développement des capacités d'expression orale. Quelle sera la portée réelle de ce texte ? La question se pose dans un contexte particulièrement confus, à la fois sur l'école maternelle et sur la formation des enseignants. Le SNUipp a par ailleurs profité de cette rencontre pour aborder d'autres questions. Quelle est la réalité de la formation continue sur la maternelle ? Où en sont les travaux concernant les documents d'accompagnement liés au programme 2008 ? Comment expliquer les différences de dotation des inspecteurs en maternelle ?... Les réponses restent partielles. Une prochaine réunion le 18 mai sera l'occasion de demander les précisions nécessaires.

La Bretagne toujours mobilisée

En Bretagne, le collectif «*maternelle en danger*» continue de promouvoir la scolarisation des moins de 3 ans. Le 5 mai dernier, en fin de journée, ce sont plus de 300 écoles qui ont procédé à des occupations symboliques des locaux scolaires. Cette action, à l'appel du Collectif, a donné l'occasion aux élus, parents et enseignants d'adresser au recteur de l'académie une motion en faveur d'une maternelle qui se donne les moyens d'accueillir les moins de 3 ans. Parralèlement, ce sont plus de 160 communes des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan qui, à ce jour, ont signé la motion du Collectif. Fin juin, l'ensemble des motions et la pétition à signer en ligne(1) doivent être remises au Ministre de l'éducation. Dans l'académie, le taux de scolarisation des moins de 3 ans est passé de 2006 à 2008 de 35,51 à 28,05%.

(1) http://maternelles-en-danger.lescigales.org/petition/

400€ pour l'été

Le ministère a présenté le projet de décret qui institue l'indemnité pour les enseignants faisant passer les évaluations au CE1 et au CM2. Le montant de 400€ pourra être partagé par le plus grand nombre. En effet, un montant total est fixé par école soit 400€ multiplié par le nombre de classes comportant des élèves de CE1 et CM2. La répartition peut s'effectuer entre tous les enseignants qui «*procèdent*» aux évaluations de la passation à la rencontre avec les parents. Dans le cas de temps partiel, l'indemnité pourra être proratisée. Ô la jolie usine à gaz que voilà. Le SNUipp a fait part des nombreuses difficultés et des nombreuses inégalités que risque de provoquer ce système et a rappelé que ce type de prime ne peut tenir lieu de revalorisation.

Hors-classe

Une lettre du ministère indique que les inspecteurs d'académie pourront, dès cette année, «*attribuer aux directeurs un point supplémentaire pour le calcul du barème à la hors classe*»... sans pour autant augmenter le nombre de promus. Les critères selon lesquels ce point, pour mieux reconnaître l'investissement professionnel des directeurs d'école, pourrait être donné doivent être transparents au risque d'une revalorisation à la tête du client...

Plan numérique pour le rural

5 000 écoles rurales vont bénéficier à la prochaine rentrée d'un nouvel équipement informatique. C'est le sens du *Plan école numérique rurale* signé entre le ministère et l'*Association des maires ruraux* dans le cadre du plan de relance gouvernemental. L'Etat propose aux communes de moins de 2 000 habitants un crédit de 9 000 euros représentant 80% des frais d'un ensemble informatique (classe mobile, TBI, ressources numériques...) les 20% restants étant à la charge de la commune. Les écoles ayant déposé une demande sur *educnet* doivent être ce mois-ci désignées par les inspecteurs d'académie. La répartition entre départements se fera au prorata de la part de chaque département dans le nombre total de communes de moins de 2000 habitants ayant au moins une école. A noter aussi que l'éducation nationale s'engage, dans ce plan, à «*former tous les enseignants des écoles bénéficiant d'une dotation en matériels*» et à les accompagner. Une promesse dont les actuels moyens alloués à la formation continue ne donnent aucune garantie.

Géographie prioritaire en stand by

L'OZP a rendu compte d'une entrevue avec le ministère. Revue de l'absence de moyens et... d'ambition?

On n'entendait plus guère parler de l'éducation prioritaire dans les couloirs du ministère. Suite à une rencontre avec la Dgesco, l'*Observatoire des zones prioritaires* (OZP) a obtenu quelques nouvelles : le statu quo semble de mise.

A l'heure où la carte des ZUS est l'objet d'une consultation dans les départements et d'un rapport à venir, l'hypothèse d'une révision de la carte de l'éducation prioritaire a été évoquée par le secrétariat d'Etat à la ville au détour d'une phrase. Selon la Dgesco, ce dossier n'est pas actuellement à l'ordre du jour du ministère de l'éducation nationale.

Concernant les *Réseaux ambition réussite* (RAR), un bilan d'étape est en préparation dans les académies. Le ministère considère comme une priorité absolue la mise en place d'un processus continu d'évaluation de l'éducation prioritaire (en RAR et en RRS). L'objectif est de réduire les écarts de performances scolaires entre les réseaux d'éducation prioritaire et le reste du système éducatif. Selon le ministère «*ce n'est pas tant une question d'organisation administrative que de pratiques pédagogiques*»... Facile ! Quant on sait le flou qui entoure l'établissement des *Réseaux de réussite scolaire* (RRS) et le peu de moyens qui accompagnent leur mise en place, on comprend l'intérêt d'une telle phrase.

On notera enfin l'annonce que l'accompagnement éducatif dans l'élémentaire restera, à la rentrée prochaine, réservé aux écoles en éducation prioritaire. Pas de généralisation à l'ensemble des écoles comme cela avait été annoncé l'année passée.

A lire ces lignes, on sent bien le vent d'espoir banlieue qui souffle sur les ZEP...

Lydie Buguet

Réussite éducative

Alors que l'éducation nationale réinvestit le champ de l'accompagnement scolaire et éducatif, le partenariat *Ecole-politique de la ville* est aussi à observer du côté des *Projets de réussite éducative* (PRE). En effet, ce volet éducation de la loi de cohésion sociale dite loi Borloo arrive au terme de ces trois ans de financement (2006-2009). Un bilan est annoncé pour cet été mais la secrétaire d'État à la politique de la ville et la ministre du logement et de la ville, ont d'ores et déjà affirmé leur volonté de prolonger le programme au-delà de 2009. Reste la question des financements sans lesquels la pérennité des dispositifs risque d'être remise en cause.

Masterisation :
ne pas s'arrêter au milieu du gué

S'il est favorable à une reconnaissance au niveau master du métier d'enseignant, le SNUipp «*désapprouve totalement le caractère précipité et aventureux du dispositif actuel dont il demande l'abandon pour ouvrir de réelles négociations*». Face à la mobilisation sur la formation des enseignants qui se poursuit depuis plus de trois mois, les ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur ont dû faire quelques concessions. De façon transitoire, les inscriptions sont maintenues pour la rentrée 2009 en IUFM et les épreuves actuelles des concours d'enseignement et leur préparation sont maintenues pour la session 2010. Toutefois, il n'existe actuellement aucune garantie d'un maintien de l'année de formation rémunérée de PE2, telle qu'elle existe aujourd'hui, pour les lauréats des concours 2010. Différentes réunions de travail sur le concours de recrutement, le cadrage des masters dont l'articulation avec les concours et l'organisation de la période de formation continuée pendant l'année de fonctionnaire stagiaire, se tiennent actuellement au ministère dans un calendrier très resserré. Elles seront notamment l'occasion pour le SNUipp de demander «*solennellement, qu'après le maintien des concours et des conditions de préparation, soient également maintenues les conditions d'organisation de l'année post-concours*».

Arnaud Malaisé

Formation continue
La dernière roue du carosse

Dans la Creuse, 13 stages sur 28 prévus n'ont pas été réalisés et les formations obligatoires (directeurs, T1 et T2) ne sont pas assurées. En Haute-Vienne, 4 semaines de stages ont été annulées et les brigades TICE et CLIN ont été réquisitionnées pour assurer les remplacements. De même, dans le Var, la Sarthe, le Gard, l'Allier, le Rhône, à Paris et ailleurs, de nombreux stages ont disparu corps et biens. La forte baisse du nombre de PE2 dans le Val-de-Marne a eu pour conséquence la réduction de la moitié du nombre de stages de 3 semaines. Ces quelques exemples sont à l'image de la (triste) réalité nationale de la formation continue.
Pourtant le ministère communique, mais avec des chiffres «*un peu*» anciens. Dans un document très récent*, les chiffres de la formation continue datent de 2006 – 2007. Inutile de dire qu'ils ont été modifiés par les politiques de carte scolaire qui ont dû s'adapter à la hausse démographique et à la suppression du stage R1 des PE2 (3 semaines). Même si le ministère est obligé de reconnaître que seulement 34% des personnels bénéficient effectivement d'une formation, il affiche pourtant une amélioration de la situation : légère hausse du nombre de journées stagiaires et de la durée de formation (2,8 jours par emploi d'enseignant). Des chiffres aujourd'hui invérifiables qui masquent l'indigente situation actuelle.
*mars 2009, Bilan de la rentrée du premier degré public – 2008 – 2009

Associations complémentaires

Dans un accord conclu le 6 avril dernier avec les huit associations compémentaires (1) , Xavier Darcos est revenu sur sa décision de retrait sec de 25 % de leurs subventions. Selon le ministère, ces financements de l'Etat doivent permettre des projets visant à réduire l'échec scolaire. Ainsi, les 48,5 millions d'euros pour 2009 et 49,5 pour 2010 sont appelés à orienter les actions des associations en direction de l'accompagnement éducatif avec des missions telles que la «*promotion du dispositif, l'articulation entre temps post et périscolaire, la coordination des activités, l'harmonisation des interventions et la formation des intervenants*». Le ministère se garde aussi la possibilité de retirer ses financements (25%) mais doit le notifier avant chaque 31 juilllet de l'exercice annoncé. Par contre, l'accord ne prévoit pas le retour des postes de MAD supprimés, les associations étant appelées par le ministère à recruter et financer des détachés.
(1) Ligue de l'enseignement, Pep, JPA, OCCE, Ceméa, Francas, Eclaireurs de France, Aroéven.

Emplois précaires

Mobilisation nationale unitaire le 27 mai avec les EVS. Sur les 42 500 EVS en attente de renouvellement de leurs contrats (CAE ou CAV), 20000 d'entre eux ont épuisé les possibilités contractuelles existantes. Des situations dramatiques à plus d'un égard. Précarité d'emplois mal rémunérés, et absence de formation qualifiante d'un côté, des emplois indispensables dans les écoles et des compétences qui vont se perdre, de l'autre. Une demande d'audience au *Premier ministre* a été sollicitée pour remettre les pétitions*. D'autres actions sont prévues : motions de conseils d'école, interpellations des élus, conférences de presse, entrevues auprès des préfets...

Alerte aussi pour 937 AVS (chiffres MEN) qui arrivent au bout de leurs 6 ans de contrat d'assistant d'éducation, précédé pour certains de 5 ans d'emplois jeunes. Les différentes réflexions et discussions sur la professionnalisation n'ont pas encore abouti... La pétition est toujours en ligne*
*www.snuipp.fr

L'évaluation

why notes ?

Les évaluations CM2 permettent de jauger le système éducatif, sans être utiles ni aux élèves ni aux enseignants. Evaluer reste toutefois une compétence professionnelle indispensable à l'enseignement

Dossier réalisé par
Lydie Buguet
Michèle Frémont
Pierre Magnetto
Sébastien Sihr

A-t-on jamais vu pareille protestation à propos des évaluations dans le primaire que celle qu'ont suscitée les évaluations CM2 du mois de janvier ? Certainement non ! Il faut dire que pour la première fois depuis bien longtemps le ministère avait concocté un nouveau système sans même consulter les professionnels. Mais si les enseignants ont fait part de leur mécontentement, ce n'est pas parce qu'on ne leur a pas demandé leur avis. C'est surtout qu'ils se sont heurtés à une grande incompréhension quant aux objectifs de la chose. Elèves évalués au début du deuxième trimestre sur la totalité du programme de CM2, réponses aux items construites sur un mode binaire, juste ou faux, sans tenir compte de toutes les appréciations intermédiaires sur l'avancement des acquisitions, autant de façons de faire qui interrogent quant à la finalité de l'exercice.

«Savoir évaluer les élèves» constitue d'ailleurs l'une des dix compétences exigibles au métier d'enseignant dans le cahier des charges de la formation des maîtres.

S'agit-il d'évaluer pour aider à identifier les échecs et les réussites, construire des réponses pédagogiques comme on le faisait précédemment (lire page 18) ? Ce n'est pas l'analyse qu'en a fait la communauté éducative qui, dans son ensemble, a marqué son opposition. Les évaluations CM2 ont été perçues comme répondant à un seul objectif, renseigner le ministère sur le niveau global du système éducatif. Et le fait que la question de la publication des résultats école par école ait été évoquée, ce qui aurait conduit de facto à un classement des établissements du 1er degré, n'était pas pour calmer les esprits. Cette menace ne s'est pas concrétisée, mais à terme l'évaluation des enseignants est aussi concernée avec des risques pour la professionnalité : appauvrissement de l'enseignement centré sur des items d'évaluation, remise en cause de la coopération et du travail collectif par exemple. Jusqu'au bout, le ministère lui-même a entretenu la confusion. Jean-Louis Nembrini, responsable de la Degesco, a déclaré le 30 mars, jour de la communication des résultats, que ces évaluations allaient permettre «*de mieux comprendre comment les élèves apprennent*», allons donc !

En Angleterre où des évaluations similaires sont déjà en place, les tests nationaux ont servi à piloter le système éducatif ainsi que les moyens accordés aux écoles et les primes données aux enseignants. Résultat, selon un rapport publié en début d'année par Robin Alexander, professeur à l'université de Cambridge, les élèves passent des heures sur les matières évaluées, les maths et l'anglais, et délaissent les autres disciplines. «*Si les jeunes Anglais ont obtenu de très bons scores dans les évaluations internationales, en maths par exemple, c'est en acceptant une éducation rétrécie à quelques sujets*». Le rapport préconise donc de rééquilibrer les pro-

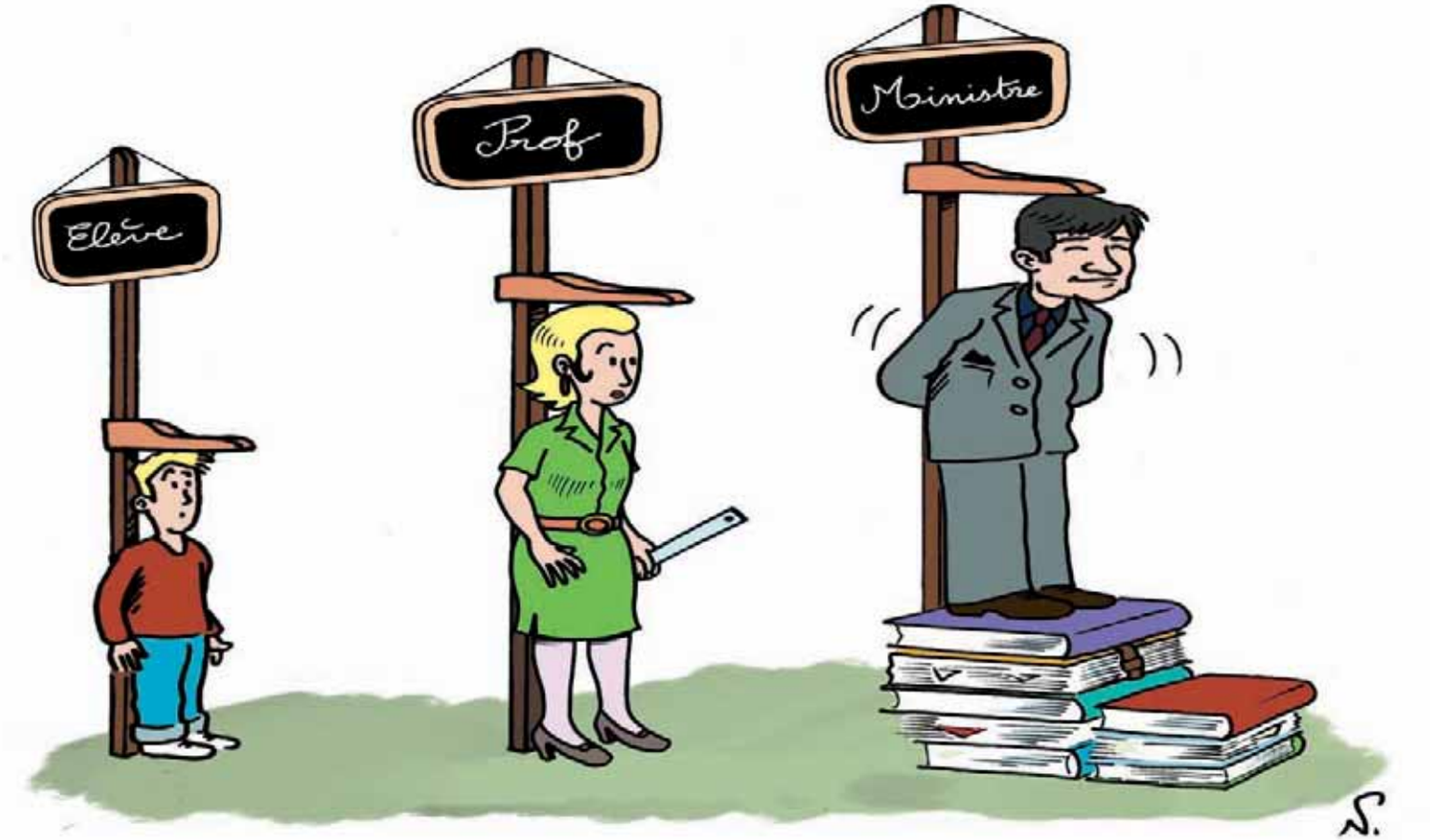

grammes trop centrés sur les fondamentaux au détriment de l'histoire, de la géographie, des sciences, des arts.

Faut-il croire qu'en transposant le système en France on peut espérer faire mieux ?
C'est ce que feint de croire le ministère et que récuse Jean-Michel Zakhartchouk, enseignant formateur à Amiens (lire page 19). «*Les récentes évaluations sont une caricature car on n'a pas vraiment explicité leurs objectifs et on n'a pas travaillé les critères de réussite*» dit-il en soulignant lui aussi «*les conséquences négatives d'une polarisation sur des indicateurs au détriment d'une vision plus complexe de la réalité de ce qui est à évaluer*».
Exemple de ce que l'on peut faire ou ne pas faire avec une évaluation, les tests internationaux PISA mis en place par l'OCDE. Basés sur un nombre restreint de matières, la langue native, les maths et maintenant les sciences, ils classent la France parmi les plus mauvais élèves, ce qui permet au gouvernement de justifier ses réformes aujourd'hui. Pourtant, à en croire les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet, co-auteurs de *L'élitisme républicain*, si l'on dépasse la simple lecture de la note globale, les résultats sont fort instructifs. Inégalités sociales, immigration, rapports garçons-filles, redoublements… une lecture avisée de PISA permet selon eux de mieux comprendre les failles du système scolaire français (lire page 16).
Comprendre les stratégies et les raisonnements mis en œuvre par les élèves, c'est ce dont ont besoin au quotidien les enseignants. En cela, l'évaluation est avant tout un acte professionnel. «*Savoir évaluer les élèves*» constitue d'ailleurs l'une des dix compétences exigibles au métier d'enseignant dans le cahier des charges de la formation des maîtres. A l'école de Cournon dans le Puy-de-Dôme, l'équipe l'a à ce point compris qu'elle a ressenti la nécessité d'élaborer ses propres outils d'évaluation. Sa grille de lecture des performances individuelles des élèves dite «*AFICE*», est appliquée dans toute l'école ce qui permet un suivi harmonisé tout au long de la scolarité, et introduit un référentiel de compétences (lire pages 16 et 17).
Avant la fin du mois ce sera au tour des élèves de CE1 d'être évalués, selon les mêmes modalités que ceux du CM2. Là encore, plus facile de faire le lien avec les outils institutionnels dont s'est doté le ministère, le livret de compétences en l'occurrence, qu'avec le besoin de mieux aider les élèves. Et le ministère, qui étudie aujourd'hui un système qui permettrait d'en faire autant avec les élèves de grande section, persiste et signe.

Evaluations CM2 : quel résultat !

Le ministère a publié les résultats des évaluations CM2. 78 % des élèves les ont passées. En français, 25 % des élèves ont eu une note inférieure à la moyenne, 30 % entre 10 et 13 et 45 % au-delà de 13. En maths, ils sont 15 % à avoir eu moins de 7/20, 20 % entre 7 et 10, 30 % entre 10 et 13 et 35 % ont eu plus de 13. Des résultats qui interrogent alors que beaucoup d'enseignants n'ont fait passer que les exercices sur les notions travaillées. Quel crédit leur donner ? Quelle fiabilité accorder à une évaluation aussi mal ficelée ? L'évaluation CE1 qui vient d'arriver dans les écoles risque bien de poser les mêmes problèmes. Le SNUipp rappelle que les enseignants ont besoin d'outils fiables et non de coups médiatiques pour aider tous les élèves. Pour cela une remise à plat du dispositif des évaluations nationales est plus que jamais indispensable.

Les com
de Cour

Comparaisons à grande échelle

PISA est devenue en matière d'évaluation, la référence ultime. Mais l'utilisation de ses résultats est trop souvent caricaturale.

Depuis une dizaine d'années, l'évaluation s'est «*internationalisée*» avec l'arrivée de PISA (programme international pour le suivi des acquis des élèves). Ce programme lancé par l'OCDE évalue tous les trois ans les compétences des jeunes de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences. L'objet n'est pas les connaissances elles-mêmes, mais bien plus la capacité des élèves à analyser leur savoir et leurs expériences pour pouvoir ensuite les utiliser dans des situations proches de la réalité.

Une utilité contestée

PISA sert l'objectif général de l'OCDE, à savoir fournir à ses membres des informations comparatives susceptibles de faciliter la prise de décision dans le domaine de la formation. Une ambition qui pose question à plusieurs titres. Le succès médiatique de l'enquête a participé à la caricature des systèmes éducatifs dont l'analyse se borne plus souvent dans les colonnes des journaux au classement grossier qu'aux observations précises.
Du point de vue des gouvernants, la tentation est par ailleurs grande d'utiliser PISA pour justifier des réformes sous la forme «*15% des élèves sont en difficulté, la preuve que nos réformes sont utiles !*» Ce modèle de l'évaluation amène enfin la mise en place d'autres tests nationaux pour évaluer les performances des élèves et des enseignants ce qui peut, à terme, produire des confusions mais aussi modifier le sens global de l'éducation.

La leçon de PISA ?

Que la France est une élève bien moyenne dont 15% des effectifs sont en difficulté... Pour Christian Baudelot et Roger Establet*, ce constat est beaucoup trop court. Pour eux, pas de doute, Pisa est un nouvel outil de connaissance d'une grande richesse. L'intérêt de cette évaluation se situe dans le détail des tableaux, les écarts, les inflexions des courbes, non dans les notes globales qu'elles délivrent. Un des éléments central pour les deux sociologues est le grand écart des résultats des élèves français. «*Notre école se caractèrise par un fond de classe étoffé*» écrivent-ils en comparaison du premier rang excellent mais trop clairsemé. «*Inégalité sociale*», «*immigration*», «*garçons, filles*», «*redoublement*», l'étude précise des données de PISA est, pour eux, source d'enseignement et de réflexion sur l'échec de l'élitisme républicain.

*C. Baudelot et R. Establet, L'élitisme républicain, L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales, Ed. Le Seuil, mars 2009

Dans le Puy-de-Dôme, l'équipe d'une école de Cournon a mis en oeuvre un dispositif d'évaluation au service des apprentissages des élèves.

Evaluer pour réguler les apprentissages et rendre l'élève davantage acteur de sa formation. A l'école élémentaire Léon Dhermain de Cournon-d'Auvergne, la plupart des enseignants de cycle 3 tiennent à ce credo. Depuis plusieurs années, leurs élèves travaillent à partir d'un référentiel de compétences de leur cru, dont l'originalité réside d'une part dans l'organisation et la formulation des compétences attendues à la fin de chaque cycle, et d'autre part dans le codage utilisé.
Pour Jean-François Tressol, enseignant en CM1 et maître formateur, à l'origine de ce projet il y a 13 ans, ce choix est celui de «*la cohérence, à la fois, institutionnelle et théorique. A l'école primaire, les programmes sont formulés en terme de compétences depuis 1991. Mais pour évaluer les élèves selon cette prescription, il n'y a jamais eu beaucoup d'outils institutionnels à notre disposition*» regrette t-il. Et d'évoquer les livrets scolaires récemment édités par le ministère trop approximatifs, à la dichotomie oui/non peu crédible et «*donc impossible à renseigner sérieusement*».
Ainsi, le référentiel construit patiemment par l'équipe enseignante se présente «*comme un outil de cycle qui à la fois pro-*

pétences
non

gramme le travail des élèves et identifie précisément ce que l'on peut évaluer». Le livret se décompose en 8 domaines, les 7 piliers du socle commun et l'EPS qui, selon Jean-François, nécessitait une mise en exergue. Deux types de compétences sont alors distinguées : celles dites de «*haut niveau*» qui rassemblent un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être tels que «*présente son travail proprement ou résout un problème de mathématiques*» ; et celles plus spécifiques qui sont associées aux premières et les déclinent plus précisément. On y retrouve alors «*range correctement les feuilles de son classeur, écrit de façon soignée en améliorant sa vitesse, prend la correction sans erreur ou trouve la bonne stratégie, choisit la bonne opération…*».

Pour coder, les enseignants ont abandonné la notion d'acquis couramment utilisée. Ils lui préfèrent un codage lettré, selon une suite AFICE (pour compétence absente, faible, incomplète, consolidée, efficace). Là, encore ce choix est le résultat du travail de réflexion de l'équipe. Jean-François reprend alors les mots de Philippe Perrenoud : «*ce codage rend mieux compte des compétences des élèves c'est à dire de leur aptitude à agir à bon escient sur des situations et des processus complexes*».

Pour évaluer ces aptitudes, tout se joue en classe. Chaque séance met en situation des compétences que les élèves identifient à partir d'un portfolio qu'ils ont en permanence avec eux. Aujourd'hui, dans la classe de Jean-François, il s'agit de travailler «*l'accord sujet verbe et l'accord déterminant, nom et adjectif*». Sur ces deux compétences, grâce au portfolio, chaque élève sait où il en est. Amélie constate que sa compétence est incomplète. «*J'ai encore des difficultés pour trouver le sujet*». Alors, d'autres élèves rappellent les procédures. Idem pour Maëva qui a du mal avec les désinences des verbes. «*Comment repérer le verbe dans la phrase ? Quand se termine-t-il par* 'ent' *?*» interroge t-il. A chaque fois, l'enseignant se rend attentif aux différentes stratégies, met chacune en débat pour aider les élèves à repérer celles qui sont efficaces et faire progressivement accéder à la plus experte. Il n'hésite pas à faire reformuler à ceux qui hésitent encore. Amélie se lance «*J'ai écrit* ''ent'' *au verbe car le sujet, c'était les chevaliers, un nom pluriel. Pour trouver le sujet, je me suis dit* ''qui est-ce qui ?''»

L'évaluation de ces compétences se fera ultérieurement, à l'occasion d'une tâche complexe (production écrite, dictée…) ou dans le cadre d'un exercice décontextualisé ciblé sur l'une d'elles. Sur la fiche, à côté de celle du maître, une case leur est réservée. Ils y inscriront une des 5 lettres AFICE. Ce relevé avec d'autres effectués régulièrement et inscrits naturellement dans la vie de la classe permettra en fin de trimestre de renseigner le livret.

Pour Anne Collard, enseignante de CM1-CM2 qui utilise l'outil et sa démarche depuis 4 ans, «*il ne s'agit pas de tout sacrifier à l'évaluation mais au contraire d'avoir des indicateurs précis éclairant l'élève sur ses réussites comme sur ses difficultés. Ce qui permet ensuite d'affiner les aides dont les plus fragiles ont besoin*. Véronique Conche, autre enseignante de CM1, renchérit et cible aussi l'intérêt pour l'élève. «*L'objectif est de l'inscrire dans un processus de réussite, et par là-même de reprise de confiance en soi. De fait, il doit pouvoir se situer avec précision au regard de son propre cheminement et progresser à son propre rythme sans se comparer toujours aux autres*».

Et du côté des parents ? Anne reconnaît qu' «*il y a bien quelques familles pour regretter la note et les modèles qu'elles ont elles même connus*». Mais, aujourd'hui, la majorité adhère à la démarche. «*Nous avons fait un gros effort d'information et d'explication en leur direction, notamment lors de la réunion de rentrée*» analyse Jean-François. Et puis, le livret a évolué dans sa présentation. Le code couleur permet désormais un premier niveau de lecture rapide, en tout cas aussi simple qu'un bulletin de notes traditionnel. Ensuite, les familles peuvent prendre connaissance plus précisément des compétences de haut niveau puis spécifiques. L'équipe sait que le livret peut encore évoluer dans la mesure où, comme le rappelle Jean-François, «*un tel outil est au service des apprentissages des élèves et donc sous contrôle de notre action professionnelle*».

De la compréhension des difficultés à leur simple comptabilité...

Les fonctions attribuées aux nouvelles évaluations, leurs contenu, dans le cadre des réformes actuelles marquent une régression par rapport aux pratiques en usage.

Les évaluations nationales à l'école primaire sont apparues après la loi de 1989. Elles étaient sous-tendues par la volonté de mettre l'accent sur les réussites des élèves en terme de connaissances et compétences acquises (savoirs, savoir-faire et savoir-être) plutôt que les insuffisances : la notation en «*moyen-nes*» est progressivement remise en cause. Mais il s'agissait aussi de favoriser les parcours, avec les cycles, en évitant les évaluations couperets lesquelles signaient traditionnellement les redoublements systématiques. Enfin la généralisation de pédagogies qui accompagnent les élèves dans leurs apprentissages impliquait le recours à de nouveaux outils, plus fins, qui permettent aux enseignants de construire leur enseignements ainsi que les différenciations et diversifications pédagogiques adaptées. «*Le maître utilisera les erreurs positivement pour mettre en place une aide personnalisée et efficace*», rappelait cette loi.

La décision de pratiquer des évaluations nationales à l'entrée du CE2 et de la 6ème a un peu fait grincer des dents. Mais de nombreuses formations et des documents d'accompagnement ont contribué à enrichir les pratiques. Finalement leur fonctionnalité – identifier en début de cycle les besoins des élèves et permettre aux enseignants une véritable analyse des problèmes rencontrés – a été reconnue. Les évaluations sont de véritables points d'appui pour mettre en oeuvre des aides personnalisées, formalisées à partir de 1998 par les programmes d'aide et de progrès (cycle 3). Elles permettaient même de cibler des difficultés qui pouvaient faire l'objet de prévention dès le cycle 2. Cette idée de prévention accompagne aussi l'apparition, en 2001, des évaluations pour l'école maternelle à finalité pédagogique qui ne doivent pas être confondues avec celles des troubles du langage, d'ordre médical, mises en oeuvre depuis 2002 sous la responsabilité du médecin scolaire.

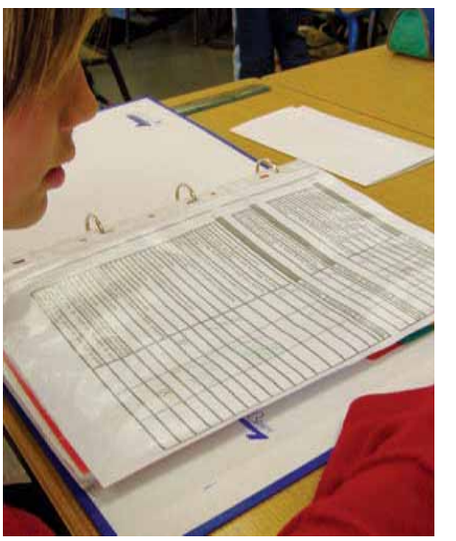

Depuis la loi sur l'école de 2005, l'accent a été mis sur les résultats mesurables du système scolaire par le biais du nombre d'élèves en difficulté à l'entrée en 6ème et pour lesquels un PPRE doit être organisé. Cela conduit à un changement de nature de la fonction attribuée aux évaluations, sur fond de compétition scolaire. Une tendance confirmée avec les nouvelles évaluations en cours de CM2, initiées en janvier dernier et celles de fin CE1 prévues fin mai : c'est un état des lieux qui aboutit à une catégorisation des élèves à travers leurs bonnes réponses, sans utilité pédagogique. Pour les élèves en difficulté le vrai travail d'évaluation reste à faire ! La seule information in fine, c'est le nombre d'élèves qui relèvent peu ou prou de l'aide personnalisée...

Et l'école maternelle ?

Suite aux nombreuses attaques contre l'école maternelle, notamment dans le rapport du *Haut conseil à l'éducation* en 2007 qui remettait en cause ses résultats, le ministère entend évaluer aussi l'école maternelle : elle doit apporter la preuve de son efficacité. Selon la DGESCO, de nouvelles évaluations seraient en préparation sans qu'on en sache beaucoup plus. Là encore c'est la confusion entre l'évaluation du système et des outils d'évaluation qui permettraient un meilleur suivi des élèves et de leurs apprentissages, comme jusqu'ici avec les évaluations de grande section. Il faudra pourtant bien tenir compte des possibilités des jeunes élèves, notamment éviter la modalité du papier/crayon...

Livret de compétences dans livret scolaire

Cette année tous les enseignants devront s'emparer des nouveaux livrets scolaires, définis par la circulaire du 27 novembre 2008*. Ceux-ci doivent comporter obligatoirement 6 types de documents dont les documents d'évaluation périodiques en usage dans l'école, les résultats des évaluations CE1 et CM2, l'attestation de maîtrise des connaissances et compétences de CE1 et de CM2 (livret de compétences), attestations de premier secours et de première éducation à la route... Ce livret de compétences a été produit par la DGESCO en cohérence avec le socle commun, il est aujourd'hui, après une période d'expérimentation, en cours de généralisation et ce, sans la moindre consultation. Le problème, c'est que, comme pour les évaluations, le ministère n'a mis à disposition des enseignants aucun outil, ni document d'accompagnement qui puisse aider à valider les compétences tant en terme d'analyse des contenus qu'en terme de modalités.

*BO n°45 du 27 novembre 2008

Quelles finalités pour les évaluations?

Jean-Michel Zakhartchouk démêle les confusions entretenues entre les différentes finalitées des évaluations, et ce qui en découle en terme de pratiques pour les enseignants.

D'où vient cette notion de l'évaluation ?

En 1962, un lexique publié par les *Cahiers pédagogiques* ne comprenait pas ce mot ! La notion est apparue dans les années 70 avec la pédagogie par objectifs et la critique de la notation traditionnelle. L'idée d'évaluer le système éducatif pour ajuster les moyens est plus tardif et depuis les années 90 a pris une importance accrue. Cela n'a rien de choquant en soi, mais tout dépend comment on le comprend et le conçoit…

Il y a beaucoup de confusion entre évaluation, notation, classement...

Il faut distinguer deux fonctions de l'évaluation : celle qui mesure l'atteinte d'objectifs (et là se pose la question des indicateurs choisis) et celle qui guide l'enseignant dans son action, afin de mieux aider les élèves à apprendre. Ne confondons pas non plus une évaluation à court terme et une autre à plus long terme, plus difficile à effectuer et pourtant essentielle. Les élèves oublient très vite des connaissances qui ne se transforment pas en «*action*», qui ne sont pas mobilisées, et les compétences ne sont rien d'autre, au fond, que des connaissances qu'on prend au sérieux ! A quoi servent les conjugaisons si elles ne sont pas mises en pratique ? Se pose alors la question de savoir comment valider tel stade d'acquisition de compétences car il ne s'agit pas là de noter seulement la réussite à un test de restitution de connaissances ponctuelles. Par ailleurs, si des compétences sont assez faciles à évaluer comme savoir nager, savoir copier sans erreur un texte, d'autres le sont moins : capacité à s'exprimer en public, à travailler en groupes, à comprendre des consignes. La tentation est alors de renoncer aux évaluations plus complexes et à s'en tenir à ce qui est simple à noter… Mais l'objectivité de la note est souvent illusoire et on ne progressera vers une évaluation plus pertinente et utile que si on entreprend une critique de cette fausse objectivité.

Quels devraient être la place et le rôle de l'évaluation dans l'enseignement ?

Elle prend souvent une place démesurée et improductive, si on en fait un simple instrument de contrôle. Ce point me parait essentiel : met-on vraiment ou non l'évaluation au service des apprentissages ? Implique-t-on les élèves en les faisant réfléchir sur les critères de réussite, sur les erreurs qu'ils ont commises ? De plus, est-on dans une pédagogie de l'échec, celle dans laquelle on enlève des points comme dans la traditionnelle dictée, ou dans une pédagogie de la réussite ? Tant que l'enseignant français, au lieu de se réjouir, sera plongé dans l'inquiétude lorsque il y a trop de 15 sur 20 dans ses copies, on en restera à cette fameuse «*constante macabre*», définie par André Antibi. Insistons bien là-dessus : ce n'est pas le fait d'évaluer qui pose problème, c'est la fonction qu'on donne à l'évaluation. Les récentes évaluations CM2 sont une caricature, leurs résultats aussi, car on n'a pas vraiment explicité leurs objectifs, ni travaillé les critères de réussite. En revanche, d'autres évaluations comme celles de PISA sont intéressantes : elles évaluent davantage des compétences et permettent d'entrer dans une culture de l'évaluation plus axée sur les réussites que les manques ou les difficultés.

Les évaluations imposées aujourd'hui ne tendent-elles pas à infléchir ou uniformiser les pratiques ?

Les épreuves proposées dans leur contenu comme dans les modes choisis, oui, ça change les pratiques. Les évaluations d'entrée en 6ème et CE2 avaient induit des pratiques intéressantes. Mais aujourd'hui, il y a un grand risque de dériver vers des pratiques très stéréotypées avec, pour effet immédiat, des batteries d'exercices de rémédiation utilisant un «*Bled*» informatisé comme réponse aux lacunes ! Cet appauvrissement des pratiques d'évaluation peut aussi par contre-coup entrainer certains à refuser l'évaluation en elle-même. Je dirai de manière un peu provocatrice : est-ce que l'école doit être un vaste «*Questions pour un champion*» où le but est de «*bien répondre*», ou bien est-elle un lieu où on apprend de manière structurée et organisée, y compris en faisant des erreurs «*intéressantes*»? Un ouvrage récent montre les conséquences négatives d'une polarisation sur des indicateurs au détriment d'une vision plus complexe de la réalité de ce qui est à évaluer*. De même dans les pays anglo-saxons, l'obsession de la réussite aux tests a nui à une vraie efficacité. L'évaluation est indispensable et utile, mais il faut se débarrasser de l'évaluationnite.

Entretien avec

Jean-Michel Zakhartchouk

Enseignant et formateur, rédacteur aux* Cahiers pédagogiques*. Vient de publier «* Travail par compétences et socle commun *» (crdp amiens et Cahiers pédagogiques) *www.cahiers-pedagogiques.com/pedagogie_livres.php3*

* Les stratégies absurdes, Maya Beauvallet, Seuil

CD ROM

Handicap

Dans le cadre de ses activités, *Handicap international* a travaillé sur la scolarisation des enfants handicapés et plus particulièrement, sur l'utilisation, par certains d'entre eux, de l'ordinateur. Résultat d'un travail associant enfants, parents, auxiliaires de vie scolaire, enseignants, enseignants référents, ergothérapeutes, orthophonistes, etc, le CD-Rom «*L'ordinateur à l'école*» propose des ressources clés pour la classe. Des logiciels et des tutoriels simples de familiarisation avec l'ordinateur permettent de découvrir souris et clavier et d'apprendre à gérer fichiers et dossiers. Pour les élèves ne pouvant utiliser le clavier, la saisie peut être facilitée par un clavier virtuel affiché à l'écran ou par des prédictions de mots qui s'affichent en fonction des premières lettres sélectionnées. Quand la préhension ou le maniement de la souris sont délicats, un défilement permet par simple pression de sélectionner la lettre ou le caractère choisis. En mathématiques, pareillement, les opérations posées, comme les constructions géométriques sont facilitées par des logiciels adaptés dont certains sont produits par l'INSHEA. Pour la lecture, des logiciels d'aide à la communication permettent d'oraliser du texte, éventuellement avec un suivi visuel des mots. La synthèse vocale permet d'ailleurs aux élèves non-voyants de naviguer sur le web et d'utiliser l'ensemble des fonctions de l'ordinateur. Le CD-Rom est complété par des éléments bibliographiques et législatifs. Il est accessible entièrement en ligne sur le site du *Programme France de Handicap international*, mais peut être envoyé, à tout établissement qui en fait la demande, avant fin juin 2009.

http://www.hi-france.org/

ANGLAIS

Un site ressource

«*British Council*», tel est le nom d'un site ressources tout en anglais, qui offre aux enseignants des pistes de travail directement utilisables en classe. Mis à jour régulièrement, le portail propose multitudes d'idées, de chansons, de comptines, d'activités liées aux évenements de l'année pour des élèves de cycle II. Interactif, il met en ligne des jeux de lecture ou de compréhension. Vous accéderez au site par l'adresse ci-dessous ou via le site du SNUipp à la rubrique «*les bons liens*».

http://www.britishcouncil.org/kids.htm

« Dans la perspective d'un métier impossible comme celui d'éduquer, former des enseignants relève de la gageure. »
Cécile Goï, in Cahiers pédagogiques n°473

ARTS

Van Gogh en téléchargement

Partez à la découverte de Van Gogh. C'est l'initiative lancée par le *Kunstmuseum* de Bâle en Suisse qui, à l'occasion de l'exposition consacrée au peintre, propose en téléchargement libre un document pédagogique ludique. La brochure est composée de multiples activités (jeux, découpages, questionnaires, dessins) qui explorent l'univers de l'artiste, son rapport à la nature, aux couleurs, ...

Vous touverez le lien d'accès au document en français à partir du site du SNUipp à la rubrique «*les bons liens*».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Balade en forêt

À l'école de la forêt est une opération interministérielle mise en place en 1990, impliquant le ministère de l'agriculture et de la pêche et celui de l'éducation nationale. Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves de l'école primaire à la connaissance de la forêt et du bois, par des actions concrètes sur le terrain avec des partenaires. Les inscriptions pour obtenir des financements sont à déposer avant le 29 mai. Sur le site, des idées et des exemples de réalisations sont donnés.

ENSEIGNANTS INNOVANTS
une seconde édition très riche

Le second forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative s'est tenu les 27 et 28 mars à Roubaix. Une centaine de projets avaient été sélectionnés pour cet événement organisé par le *Café pédagogique*, la *Ligue de l'enseignement*, *Cap Canal* et 14 associations d'enseignants. Parmi les lauréats des prix décernés lors du forum, le projet collectif de défi Internet du Pas-de-Calais valorise le patrimoine au travers des outils Tice en travaillant la liaison école-collège. Les élèves de CM1, CM2 et de sixième du département ont ainsi l'occasion d'acquérir de nouvelles démarches de lecture, de recherche en répondant aux énigmes proposées qui permettent également de valider pratiquement toutes les compétences du B2I. Le festival *Zep'dit*, projet culturel porté par Catherine Lavauzelle, a également été récompensé. Cette manifestation artistique et culturelle d'Angoulême propose pendant deux semaines des représentations avec des modes d'expression variés comme des vidéos, des dessins animés, des créations musicales ou des pièces de théâtre produites par les classes tout au long de l'année. Autre lauréat, le projet de valise de Marie Verkindt «*avec l'entraide, tout est possible*» permet d'installer un climat de coopération. Toutes les initiatives prises en classes sont peu à peu consignées dans une valise qui part ensuite à la rencontre d'autres classes souhaitant la compléter.

www.cafepedagogique.net/communautes/Forum2009

DOCUMENT
Le journal des instituteurs en ligne

La bibliothèque de l'INRP a eu l'heureuse idée de numériser et de mettre en accès libre sur son site* les numéros du *Journal des instituteurs* de 1858 à 1940. Cet hebdomadaire, diffusé par abonnement, proposait des contenus d'enseignement, des informations générales, des documents officiels... Il ne faut pas manquer les «*préparations de classe*» qui, du cours préparatoire au cours moyen et supérieur, déclinaient avec la plus grande précision les programmes. En feuilletant les pages de ce journal, on mesure l'entreprise considérable que fut la mise en place de l'instruction primaire. Et on sourit aussi des formules utilisées comme celle-ci : «*Au risque d'encourir les reproches adressés jadis à Cassandre, nous dirons aux maîtres que, s'ils veulent sérieusement obtenir quelques succès, sous le rapport du style, il faut de toute nécessité les y préparer chaque semaine avec une persévérance infatigable et un grand esprit de suite...*»

*http://www.inrp.fr/numerisations/presentation.php?periodique=1

Raphaël Souverville
Portrait

Raphaël Souverville, ZIL en mi-temps annualisé dans les Alpes-Maritimes, parcourt le monde à vélo.

Après avoir préparé son voyage au cours de l'été dernier par un périple entre Russie sibérienne et territoire mongol, Raphaël poursuit en Amérique du sud sa découverte du monde, « *monté sur son fidèle destrier, sa bicyclette chargée, véritable moyen de liberté, de découverte, mais aussi d'apprentissage de l'humilité à travers le monde qui nous entoure* ». Actuellement entre Argentine et Bolivie, rejoint par un compagnon de route, il correspond avec la classe de CE1 de l´école de Lantosque, dans la Vésubie, une vallée de l´arrière-pays niçois dans le département des Alpes-Maritimes. Il fait voyager Corbeck sa mascotte « *dont la vue illumine le visage des enfants et qui rend le contact avec les populations locales encore plus profond* ». Corbeck est un véritable lien avec la classe de CE1, et plus largement avec tous les enfants de l'école et leurs parents. La correspondance, via une boite email créée avant le départ, se fait par envoi de photos et de contes des péripéties et entretient «*le mythe du corbeck voyageur*». Travail d´écrit par les lettres mutuelles, mais aussi de lecture, utilisation du support informatique et d'Internet, découverte du monde en direct, tout est alimenté par les récits des moments forts du périple.

«véritable moyen de liberté, de découverte, mais aussi d'apprentissage de l'humilité à bicyclette»

Et les épisodes ne manquent pas. Quand, après une interview par une radio locale toutes les voitures croisées pendant 50km ont manifesté leur sympathie à grands coups de klaxon et de bras levés. Quand Raph a planté la tente au milieu de murailles verticales de roches rouges pour une nuit hors du commun qui faisait vraiment «*moment du bout du monde*». Ou bien encore quand sur ces hauts plateaux montagneux, alors que l'aridité et le manque d'approvisionnement en eau potable constituent un problème majeur, les deux comparses ont pu anticiper la saison de canyoning et «*apprécier les joies des sauts dans les vasques rafraîchissantes*». Plein de rencontres et de grands moments forts pour Raphaël qui envoie aux lecteurs de Fenêtres sur cours ses «*plus syndicales et cyclotouristes salutations*» !

Daniel Labaquère

France Info : de la radio en vrai

A l'occasion de la semaine de la presse les CM2 de l'école de la rue Martel à Paris ont réalisé un journal d'informations

Jeudi 26 mars, 10h, *Maison de la radio*, Paris. Les CM2 de l'école de la rue Martel se dirigent vers l'espace *France info* aménagé à l'occasion de la *Semaine de la presse à l'école*. Les élèves semblent impressionnés. Est-ce la taille du lieu, le prestige de *Radio France*, la nouveauté qui les attend ? Ou plutôt le comité d'accueil, le secrétaire de la rédaction, la chargée de la communication, un reporter, Sebastien Baer, ainsi que 4 «*gais lurons*» de l'association *L'oeil à l'écoute* qui aideront les élèves à fabriquer un journal de 7 minutes, à l'image de celui de *France info*. Les élèves sont séparés en deux groupes. Le premier se jette directement dans «*le faire*» tandis que le second s'entretient avec Sébastien, le journaliste-reporter et visitera les locaux. Changement de rôle au bout d'une heure.

Les élèves d'Olivier Thomas, le maître de la classe, ont préparé leurs questions : Chifa interroge Sébastien sur son parcours personnel, Nine souhaite des précisions sur les situations dangereuses qu'il a pu vivre, Coline le questionne sur «*ses voyages*»...Le journaliste présente *France info* et insiste sur l'importance pour les citoyens d'être informés. Puis, direction le 8ème étage où les élèves longent la grande table des rédacteurs en chef, le local d'enregistrement, la cabine du direct. Ils voient le journaliste se concentrer et ranger ses notes. Puis la lumière rouge s'allume, le journal commence. Les élèves ont du mal à croire que ce qu'ils entendent est retransmis partout en France. Ils passent ensuite dans la cabine technique et observent la communication entre présentateur et technicien, la diction du présentateur. Une heure bien vite écoulée avec un journaliste qui a su se montrer passionnant et rigoureux, en étant toujours à la portée des enfants.

> «Le journaliste présente France info et insiste sur l'importance pour les citoyens d'être informés»

Deuxième étape, le temps presse. Dans chaque groupe de 6, il s'agit de choisir qui sera technicien et qui sera journaliste. Malgré l'attrait du micro, les répartitions ne seront pas trop difficiles et Lucas et Basile se retrouvent coachés par Philippe derrière la vitre : découverte de la console, réglage des micros, repérage de «*l'habillage*», des jingles et reportages pré-enregistrés, mais aussi communication nécessaire avec les journalistes dans leur casque, compte à rebours avant «*d'envoyer*» : à l'issue des 2 journaux les 2 garçons seront totalement «*pros*» et ils auront pris conscience, ainsi que leurs camarades du «*plateau*» de l'étroite imbrication du travail de chacun. Pendant ce temps, les 4 de la rédaction ont découvert le «*conducteur*» avec l'aide d'Ambre : Cécile sera l'animatrice, Esther et Antoine les deux journalistes, Lara la présentatrice météo. Chacun répète ses textes, se familiarise avec la ponctuation, / pour une petite pause, // pour une plus grande. L'animatrice lance un sujet, le journaliste l'introduit, le développe ou envoie un reportage, et ensuite doit le conclure : «*Tu nous fais ton pied?*» demande Ambre à Esther avant d'expliquer qu'à la radio il faut tenir compte de l'arrivée à tout moment d'un auditeur. Donner des explications seulement au début ne suffit donc pas. Les enfants travaillent ensuite le passage de parole de l'un à l'autre ainsi que les demandes aux techniciens : on «*envoie*» un jingle ou un reportage en lançant le bras et l'index tendu vers la cabine, dès la fin de sa phrase. Et quand on acquiert une certaine aisance, ça en jette ! A la fin de l'enregistrement, les applaudissements crépitent. Olivier, le maître, est bluffé. Il a pourtant comme les autres, dans sa classe, des élèves qui ont quelques difficultés à lire à haute-voix, et là «*il s'est passé quelque chose*». Les animateurs, emmenés par Guillaume, ont eu un contact remarquable avec les enfants, ils les ont mis en situation de production, sans sentiment d'échec. Si les enfants sont repartis enchantés, le maître l'est tout autant. A lui le mot de la fin : «*Ils sont passionnés, j'adore !*»

> «Les élèves auront pris conscience de l'étroite imbrication du travail de chacun»

Daniel Labaquère

Rien ne déconcentre les apprentis journalistes. Leur application à suivre le « conducteur » n'a d'égale que leur aisance avec le micro.

Entretien

Benoit Menu

Coordonnateur général du CLEMI, est le fondateur de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®

« Il faut comprendre pour apprendre à faire des choix»

Qu'est-ce que le CLEMI ?

Le *Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information* est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Il a pour mission, définie dans le code de l'éducation, de promouvoir « *l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique* ». Nous partons des pratiques médiatiques des élèves, quelles qu'elles soient, pour les amener à avoir une réflexion personnelle sur ce qu'ils reçoivent, pour structurer leur identité citoyenne en passant par la lecture, l'écriture et le questionnement dans des activités qui font sens.

Comment s'est déroulée l'édition 2009 ?

Une édition très réussie cette année avec pour thème « *Une info, des médias* ». Il s'agissait de faire prendre conscience que la même info est traitée différemment dans la presse, la radio, la télé, Internet. Chaque inscrit recevait un dossier pédagogique double, un CD, « *100 unes d'Europe* » et 100 unes de France datées du même jour, puis une information en temps réel par courriel sur les mises à disposition des sites des médias ; cet accompagnement a été très apprécié.

Quel regard portez-vous sur les 20 ans de la Semaine ?

Même si la participation du premier degré est toujours trop modeste (11%), même si chaque année un énorme travail de persuasion reste à faire auprès des médias, il s'agit maintenant d'une pratique bien installée. Les relations avec les enseignants sont confiantes et enthousiastes. Les médias ont évolué à une vitesse astronomique (songez au *Minitel*). Cela induit des bouleversements (rapidité des échanges, regard mondial) mais les questionnements et les fondements théoriques demeurent. Il faut comprendre pour apprendre à faire des choix, donner du sens aux apprentissages, respecter la dignité de l'autre et répondre à l'interrogation constante des élèves : « *Expliquez-nous le monde dans lequel nous vivons.* »

En ligne

www.clemi.org

Le site du CLEMI propose des ressources et des publications, des dossiers thématiques regroupant des modules pour la classe avec fiches, documents d'approfondissement et dossiers spéciaux liés à l'actualité.
Quelques exemples d'activités proposées pour tous niveaux :
Que retient-on des journaux télévisés ?
Information et vérification des sources
Le rôle des images dans la presse
La Une, une «*image*» du journal
Des émissions de télévision pour qui ? Pour quoi ?
Le dossier pédagogique inclut une proposition de séquence pour les jeunes ados d'IME.

La Semaine de la presse et des médias à l'école® nécessite des moyens importants. Les médias délèguent, pour des durées conséquentes, journalistes et techniciens pour rencontrer les jeunes. Ils offrent 1 700 000 exemplaires et doivent payer 0,16 euro par exemplaire acheminé aux enseignants, *la Poste* payant l'autre moitié du coût. Ils ouvrent, pendant un mois, l'accès à leur site ou leurs archives, ordinairement payants.

En 20 ans, le nombre de participants a explosé.

Les médias sont passés de 220 à 1 944, les enseignants de 11 000 à 423 200 et les élèves de 700 000 à 4 780 000. Aujourd'hui les 2/3 des médias inscrits sont audiovisuels ou numériques. Au fil des années, *la Semaine de la presse et des médias dans l'école®* est devenue le plus important événement d'éducation aux médias organisé dans le monde.

Le CLEMI

Une structure nationale dépendant du ministère de l'éducation nationale mais c'est aussi des emplois dans les académies (0,7 en moyenne), emplois indispensables pour fonctionner. Comme tous les postes non directement devant élèves, leur avenir est très, très incertain...
Dernière minute : le ministère promet un coordonnateur du CLEMI dans chaque académie à la rentrée.

«Nos livres le palmarès du

Plus de 200 classes ont participé au concours «Nos livres d'enfants» organisé par le SNUipp, la Ligue de l'enseignement, la BNF et l'école des loisirs. La qualité exceptionnelle des réalisations a rendu difficile l'élaboration du palmarès par le jury. C'est une école du Cher qui a remporté le premier prix, consistant en un séjour en classe de découverte dans un centre de la Ligue de l'enseignement. A l'occasion de ce séjour, les élèves rencontreront Laurent Audoin, illustrateur de jeunesse. De son côté, la BnF a exposé certaines des productions réalisées par les écoles et a décidé d'en verser quatre à son fonds permanent de livres. Retrouvez toutes les photos des livres récompensés sur www. snuipp.fr/spip.php?article6337.

Premier prix
Classe de CM2 de Mme Delprat - Ecole du Bourg - 18230 Saint-Doulchard

Prix spécial du Jury
Classe de CE2 de Mme Sauvan
Ecole élémentaire
97310 Iracoubo

d'enfants»
concours

Prix spécial du Jury
Classe de Grande Section de Mme Vallet
Ecole Maternelle Henry Vallon
95400 Villiers-le -Bel

Prix spécial du Jury
Classe de CE2/CM1 de Mme Balez
Ecole Les Glacière
92100 Boulogne -Billancourt

Palmarès

- **Premier prix** : classe de découverte à Vouneil-sur-Vienne (86) à 20 km du Futuroscope du 2 au 5 juin 2009.
  Classe de CM2 de Mme Delprat - école du Bourg - 18230 Saint-Doulchard
- **Du 2ème au 4ème prix** ex-aequo : un appareil photo numérique :
  Classe de grande section de Mme Porri – école maternelle - 53 avenue de la Porte d'Ivry – 75013 Paris
  Classe de Mme Payen - IEM Jules Ferry - 59000 Lille
  Classe de CE2-CM1 de M. Noël – école élémentaire – 54110 Rosières-aux-Salines
- **Prix spéciaux du jury** : un lot de 20 albums ou livres de l'*Ecole des loisirs*
  Classe de grande section de Mme Vallet - école maternelle Henri Wallon - 95400 Villiers-le-Bel
  Classe de CE2 de Mme Sauvan - école élémentaire - 97310 Iracoubo
  Classe de moyenne et grande sections - école maternelle Noviciat - 33800 Bordeaux
  Classe de CP de Mme Pistorio - école élémentaire des Grandes Terres - 78700 Conflans-Ste-Honorine
  Classe de CE2-CM1 de Mme Balez – école les Glacières – 92100 Boulogne-Billancourt
  Classe de CP de Mme Jolu – école Condorcet - 72530 Yvré-l'Evèque
  Classe de CE2 de Mme Baron - école du Lion d'Or - 13310 Saint-Martin-de-Crau
  CLIN de Mme Noller – école La-Côte-des-Roses - 57100 Thionville
  Classe de CE2 de Mme Gros - Bégnin/Lecomte - école primaire - 51490 Bétheniville
  Classe de CP de Mme Machut - école publique Le Bourg – 24700 Menesplet

En partenariat

BnF — la ligue de l'enseignement — l'école des loisirs — Le Monde de l'éducation — SNUipp Fédération Syndicale Unitaire www.snuipp.fr

CAPN
La prochaine CAPN, qui aura lieu fin mai ou plus probablement en juin, traitera de l'avancement des détachés en France, des détachements de fonctionnaires de catégorie A dans le corps des PE, des candidatures pour le stage DDEASS, des départs en stage CAPA-SH A, B et C et des départs en stage psychologues scolaires. Pour tous renseignements et suivis de votre dossier, vous pouvez contacter les sections départementales du SNUipp.

NBI CLIS :
L'arrêté du 6 décembre 1991 fixant les conditions d'attribution de la NBI a été modifié par un arrêté publié au JO du 2 mai 2009. Cette modification porte sur la disparition de la notion de diplôme nécessaire pour percevoir la NBI CLIS, pour ne laisser ainsi subsister que la seule condition d'affectation. Les enseignants faisant fonction en CLIS devraient donc dorénavant percevoir la NBI de 27 points. La date d'entrée en vigueur de ce nouvel arrêté est fixée au 1er juin 2009.
Le SNUipp a aidé de très nombreux enseignants faisant fonction en CLIS à engager des recours en vue de se voir payer la NBI CLIS de 27 points pour les années où ils ont fait fonction. Le SNUipp conseille de poursuivre ces recours qui trouvent un argument supplémentaire à l'action du SNUipp dans la modification de l'arrêté.

SEGPA
La circulaire sur les orientations pédagogiques pour les enseignements adaptés est parue au BO jeudi 30 avril. Le SNUipp-FSU était intervenu à plusieurs reprises, avec les autres syndicats concernés de la FSU, pour
- rappeler des objectifs positifs en terme de formation des élèves «en grande difficulté scolaire»,
- insister sur le rôle du service public (LP et EREA dans les poursuites de formation),
- faire inscrire la référence à une dotation horaire fléchée et identifiée ainsi qu'à un nombre maximum de 16 élèves par division.
- faire préciser les conditions d'organisation des ateliers et des travaux accessibles aux élèves.

En dehors des références au nouveau cadre réglementaire pour le collège (socle commun, livret de compétences...) que le SNUipp a continué à critiquer, les éléments essentiels demandés sont pris en compte.

Infos services

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le

Lu au BO n° 18 du 30 avril 2009
Enseignements adaptés : Orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré

Concours PE : Programmes permanents des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles (modification du programme d'histoire-géographie)

Lu au BO n° 17 du 23 avril 2009
Création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements de santé ; *Quinzaine de l'école publique* ; Mouvement IA ; Vacances de postes de directeurs de CDDP.

Lu au BO n°15 du 9 avril 2009
Enseignants à *la Cité des sciences et de l'industrie* - rentrée 2009

Lu au BO spécial n° 4 du 9 avril 2009
Programme des opérations statistiques et de contrôle de gestion des directions d'administration centrale - 2009

Lu au BO n° 14 du 2 avril 2009
Encart : programme Jules Verne séjours professionnels annuels à l'étranger ; partenariats dans le domaine du sport ; candidatures postes écoles européennes 2009-2010

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le

Pandémie grippale

Le BO spécial n°8 du 18 décembre détaillait, après les risques de pandémie consécutifs à la grippe aviaire, un plan ministériel de prévention et de lutte «*pandémie grippale*». Ce plan pourrait être activé, en cas d'aggravation de la propagation du virus A-H1N1, pour assurer la continuité du fonctionnement du système éducatif. Il prévoit l'information des personnels sur la prévention, les moyens de protection et leur utilisation, les conduites à tenir, le rappel des principales règles d'hygiène de base à respecter face au risque épidémique : mouchage, éternuements, toux, hygiène des mains, masques... En cas de passage au niveau 5B ou 6 de l'épidémie, les établissements scolaires seront fermés. La «*continuité pédagogique*» doit être assurée par tous les moyens possibles (Internet, téléphone) mais aussi par la diffusion d'émissions télévisuelles et radiophoniques : *France 5* et *France Culture* sont les opérateurs retenus.
Le site du ministère permet d'accéder à 4 sites de référence. Sur le site interministériel, comme sur celui du ministère de la santé, un bulletin d'informations quotidien est disponible. On trouvera des conseils pratiques, les règles d'hygiène essentielles, la vie quotidienne en cas de pandémie... Enfin on trouvera des conseils aux voyageurs sur le site du ministère des affaires étrangères et européennes

www.education.gouv.fr, Info grippe - www.pandemie-grippale.gouv.fr
www.sante-sports.gouv.fr - www.diplomatie.gouv.fr

LITTÉRATURE JEUNESSE

Apprendre à dire non

Protéger les enfants des dangers inhérents à notre société : racket, violence, maltraitance, abus sexuels… c'est leur faire prendre conscience qu'ils ont des devoirs mais aussi des droits, c'est leur apprendre à dire NON à ceux qui ne les respectent pas, à en parler. Cet apprentissage passe par les parents et par l'école ; le livre documentaire ou de fiction permet souvent d'instaurer le débat.

LES DROITS DES ENFANTS

D'abord, il faut que tous les enfants sachent qu'ils ont aussi des droits définis notamment par la *Convention internationale des droits de l'enfant*, droits qui les protègent et que les adultes doivent respecter. Or, 65% des jeunes l'ignorent.

LES INTERDITS DES PETITS ET DES GRANDS (D)
Pittau & Gervais – Seuil 2003 (12,95€) < 5 ans Les petits savent bien qu'on ne peut pas «*griffer les voitures*», «*faire pipi dans la piscine*», «*frapper un plus petit que soi*»… Mais les grands ont aussi des interdits envers eux : On ne peut pas affamer un enfant ni le faire travailler comme un adulte, ni le prendre en photo tout nu... L'album comporte deux parties : les interdits des petits, sur fond blanc, et les interdits des grands, sur fond orange. Dans le texte comme dans l'illustration minimaliste, tout est simple, clair et direct. Sur la dernière page figurent les numéros des organismes de protection de l'enfance.

«LE PREMIER LIVRE DE MES DROITS D'ENFANT» (D)
Pef (14€) Dès 6 ans;
«LE GRAND LIVRE DES DROITS DE L'ENFANT»
(19€) Dès 10 ans - Rue du Monde
Dans ces deux beaux documentaires, Alain Serres, associe textes, dessins réjouissants de Pef et superbes photos. Se référant à la *Convention internationale des droits de l'enfant*, il explique la nature des droits et en quoi ils engagent les pays signataires. Chaque grand thème est illustré par des exemples simples : là où les droits sont bafoués et là où ils sont appliqués. Le lecteur est invité à se mobiliser pour aller plus loin, avec des propositions accessibles, par exemple «*pour empêcher les fabricants de vêtements de faire travailler des enfants dans les pays pauvres*». Contacts et adresses sont regroupés à la fin.

NON AU RACKET !
SINON… !
A. Bassie, S. Diez – Kaléidoscope (12,50€) Dès 4 ans
Mme Bonpain, la boulangère, est : Le loup est entré dans la boulangerie et a hurlé à Mme Bonpain : «*Un éclair au chocolat… sinon !*». Elle lui donne le gâteau… et il s'en va sans payer. Terrorisée, elle file demander à Mme Bonfil la mercière de la remplacer… sans lui parler du loup. Mme Bonfil se fait également racketter d'un éclair au chocolat. Sans piper, elle confie la boutique à Mme Bontif la coiffeuse. Mais après l'agression du loup, celle-ci ose en parler à M. Garofeu le pompier qui , lui, ne se laisse pas du tout intimider .... Et la chute - très pacifique - est savoureuse …

Cf aussi :
Ne te laisse pas faire, Petit Ours ! (a)
Nielsen - Mango (11€) Dès 4 ans
Max se fait racketter, (D)
Bloch – Casterman 7 ans;
Racket, non ! (D)
S. Duval, M. Boisteau – Bayard (6,90€) 7 ans

NON A LA MALTRAITANCE
JEAN N'EST PAS MÉCHANT,
C. Le Picard – Ill. J. Baschet - Albin Michel (Biblios) Dès 6 ans

Non à la violence familiale et aux enfants battus. Le petit Jean tape son chien et trouve cela normal, puisque son père fait pareil avec sa mère et avec lui. Jean ne parle pas des punitions que son père lui inflige, mais lorsque la visite médicale arrive, il est le seul à avoir des bleus sur le corps. Il faudra l'intervention de la maîtresse et des grands-parents pour expliquer avec simplicité et pudeur au petit garçon que le comportement de son père n'est pas normal, que cela peut être assimilée à une maladie, mais que cela peut se soigner et qu'il peut en guérir.

Cf. aussi :
Okilélé, (A) C. Ponti, L'Ecole des Loisirs (5,50€ ; 12,50€) 4 ans

Le garçon de toutes les couleurs (R) M. Page – Ecole des Loisirs (8€) 12 ans
Bien trop petite (R) Ch. Ascencio – Rouergue (9€) 12 ans
John et moi (R) Isabelle Chaillou – Rouergue (7,50€) 12 ans

MON CORPS EST A MOI
LE SI GENTIL MONSIEUR HENRI (R)
Thierry Magnier (7,50€) 12 ans

Monsieur Henry est un si gentil professeur de chant, tous les parents sont enchantés. Les parents, oui, mais les enfants ? Pourquoi Camille refuse-t-elle de retourner chez lui ? Pourquoi ses parents n'entendent-ils pas ses protestations ? Pourquoi n'arrive-t-elle pas à les formuler clairement ? Camille, pour se faire entendre, devra déployer les grands moyens par le truchement d'un spectacle... Afin que plus personne ne puisse dire qu'il ne savait pas...

Cf aussi :
Lili a été suivie
S.Bloch – Casterman (4,90€) 7 ans
J'ai peur du monsieur,
M. Brunelet ; Actes-Sud (7€) 8 ans
La fille du canal (R)
Thierry Lenain – Pocket (4,60€) Dès 12 ans

Marie-Claire Plume
Voir sur www.snuipp.fr les autres titres commentés

Ouvrons grand les fenêtres !

Des études récentes ont mis en évidence une pollution spécifique aux locaux d'enseignement liée à l'émission de fines particules et de poussières et à un renouvellement d'air insuffisant.

L'association *Santé et environnement en France* a dévoilé les résultats d'une enquête menée dans plusieurs crèches : l'air intérieur, dont on sait qu'il est plus pollué que l'air extérieur, montre en effet des paramètres inquiétants, voire nocifs pour les enfants. En particulier, le formaldéhyde est présent en quantités dépassant la valeur toxique de référence. Il s'agit d'un gaz incolore émis principalement par les produits ménagers et les matériaux de construction, bois agglomérés, peintures, adhésifs, vernis, papiers peints. Des concentrations élevées, ou une exposition à long terme à des concentrations modérées, peuvent causer des irritations, des sensations de brûlures voire des difficultés respiratoires ou allergiques. Par ailleurs, plusieurs études de l'Inserm portant sur les leucémies infantiles ou les tumeurs du cerveau ont montré des risques accrus de façon significative chez les enfants fréquemment exposés à des insecticides ménagers utilisés sur les plantes, les parterres ou dans les shampooings anti-poux. Au-delà de ces polluants chimiques, les polluants biologiques ne sont pas à négliger. On sait aujourd'hui que ces organismes vivants que sont les moisissures, les bactéries et les acariens aggravent l'asthme et les symptômes allergiques de manière très importante.

Le manque de ventilation est un facteur qui affecte grandement la qualité de l'air intérieur. Toutes les recommandations insistent sur l'importance de l'aération régulière des salles de classe pendant les récréations et, systématiquement, de manière beaucoup plus volontaire, lors d'activités spécifiques (colles, peintures, vernis, feutres...)
Le ministère de la santé va lancer dès septembre 2009 une enquête portant à terme sur 300 crèches et écoles pour mesurer «*un cocktail de polluants absorbés par les enfants*». Des mesures allant de l'étiquetage à l'interdiction vont cibler «*les matériaux dans lesquels se trouvent des composés organiques volatiles potentiellement dangereux*», les formaldéhydes bien sûr mais aussi le benzène, dont on sait qu'il est cancérigène. Un boîtier mesurant le niveau de confinement de la salle de classe devrait aussi être disponible ; il indiquera, à partir de diodes lumineuses, si la pièce a besoin ou non d'être aérée. En France, le règlement sanitaire départemental type impose un débit d'air neuf à introduire dans les salles de classe de 15m3 par heure et par personne si le bâtiment est équipé d'un système spécifique de ventilation. S'il ne l'est pas, il est nécessaire de procéder à des ouvertures au moins une fois par heure... Un geste un peu oublié à réhabiliter d'urgence !

Daniel Labaquère

*L'aération est d'autant plus indispensable dans les régions riches en radon, la Bretagne, le Massif central, les Vosges et la Corse.

Postes adaptés : premier bilan

Un premier bilan du dispositif de postes adaptés destinés aux personnels confrontés à des problèmes de santé, qui remplacent depuis le décret du 27 avril 2007 les postes de réemploi et de réadaptation, vient d'être effectué par le ministère. Si le taux de satisfaction des demandes est presque stable, il ne s'élève qu'à un peu plus de la moitié laissant insatisfaites les demandes de 800 enseignants. Le nombre de postes en volume a baissé avec le changement de dispositif. En 2006-2007, 874 enseignants avaient bénéficié d'un poste de réadaptation, ils ne sont que 751 l'année suivante à bénéficier d'un poste adapté de courte durée. La création sur les crédits académiques de 102 postes adaptés de longue durée, qui remplacent le réemploi, porte leur nombre total à 313. La reprise d'activité après un poste de réadaptation passe à plus de 72% par un retour à l'enseignement, seuls 17% bénéficient d'un reclassement dans un autre corps de la fonction publique. Enfin l'aménagement du poste de travail prévu par le décret de 2007 peut prendre la forme d'une salle ou d'un équipement spécifique, d'une adaptation des horaires et d'un aménagement de l'emploi du temps. En 2007-2008, 84 enseignants ont bénéficié d'allégements de service pour raison de santé, allègements quasi inexistants jusqu'alors dans le premier degré.

CINÉMA

A bout de course

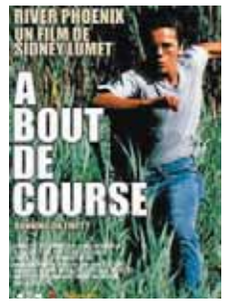

C'est un film un peu oublié de Sidney Lumet de 1988 qui ressort aujourd'hui en salles, un film surtout resté dans les mémoires comme l'un des rôles les plus marquants de River Phoenix, dont la carrière allait être brisée par une overdose cinq ans plus tard devant une boîte de nuit d'Hollywood. L'argument est simple : des militants ont commis un attentat à l'époque de la lutte contre la guerre du Vietnam et fuient depuis des années le FBI en passant d'une ville à l'autre, en changeant d'identité, en vivotant grâce au soutien de leurs anciens camarades. Ces terroristes, éternels fuyards, ont deux garçons de dix et seize ans, contraints de participer à cette fuite sans fin. Ces situations ont plus été traitées par le cinéma italien, avec les conséquences à long terme des années de plomb : il est surprenant et intéressant de les voir traiter aux États-Unis. L'aspect politique est important, et traité avec justesse, mais le film vaut surtout pour ses aspects sentimentaux. Amour tourmenté entre des parents obsédés par leur clandestinité et des enfants aspirant à la normalité, amour adolescent entre le personnage de Danny (River Phoenix) et une Lorna interprétée par la très jeune et très convaincante Martha Plimpton, amour enfin pour la musique, puisque Danny s'obstine à apprendre le piano sur un pauvre clavier adapté à sa vie vagabonde. Le film vaut surtout effectivement pour son côté sentimental : les relations familiales (y compris l'apparition bien menée par Lumet des grands-parents de Danny) sont peintes avec émotion et l'histoire d'amour adolescente a beaucoup de grâce. Le père est lui aussi un personnage convaincant, rattaché sentimentalement à ceux qu'il appelle ses "*vieux juifs bolcheviks de parents*" perdus de vue pendant sa fuite. C'est ce qui devra engager les spectateurs à redécouvrir ce film, même si Lumet n'échappe pas toujours au mélodrame. Un défaut qui ne compromet pas les qualités du film : un récit souvent imprévisible, un rythme très éloigné des films de cavale classique basés sur le suspense, l'attente de la violence et les affrontements directs. Lumet préfère allonger ses séquences, se permettre de l'humour, de la fantaisie et des changements de ton souvent étonnants. Il inspire une vraie tendresse pour ses personnages et convainc le spectateur avec ce film imparfait et vraiment émouvant.

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

MUSIQUE

Lumières de nuit

Night Lights est le sixième album de la chanteuse canadienne Susie Arioli. Un retour aux standards du jazz après un dernier album plutôt country. Un bel écrin pour une voix chaude et très swing qui puise dans le répertoire des années 30 à 60 avec *How deep is the ocean*, *Blue Skies* d'Irving Berling, *Can't we be friends* de Kay Swift, *It could happen to you* de Jimmy Van Heusen, *You go to my head* de John Frederick Coots et Gillespie, *More than you know* du roi du swing Benny Goodman. Quelques surprises avec *Je bois* écrit par Boris Vian, *Lumière de nuit* traduit de Gerry Mulligan et une reprise de *La mer* de Charles Trenet. Les arrangements font la part belle à la voix avec quelques solos puissants de Jordan Officer à la guitare.

Laure Gandebeuf

Susie Arioli : Night Lights World Village

L'AGENDA

11ème journée nationale de l'OZP

Samedi 16 mai 2009 à Paris

«*Réussite individuelle ou promotion collective ? Comment dépasser l'opposition entre individu et territoire ?*» Défis très actuels et concrets pour l'éducation prioritaire : assouplissement de la carte scolaire, empilement des formules de soutien et d'accompagnement individuel et collectif, extraction des bons élèves méritants, superposition des territoires (ZEP un peu oubliées, quartiers *Espoir banlieues* dans l'attente, ZUS en révision...)

Ecole supérieure des Arts appliqués Duperré - 11 rue Dupetit-Thouars - Paris 3è

Entrée libre mais inscription souhaitée : secretariat@association-ozp.net

XXIVème congrès de la FNAREN

du 17 au 20 juin 2009 à Saint-Etienne

«*La rééducation... Une place à prendre... pour apprendre*», tel est le thème du congrès de la FNAREN, en ces temps de mise à mal des Rased. Seize conférences sont prévues, avec Roland Gori, Carmen Strauss-Raffy, Philippe Meirieu et Maryse Métra, Alain Guy en plénières, ainsi que des ateliers et «*le forum débat*», la rencontre entre les congressistes et le comité scientifique.

FRANCAS - 2èmes rencontres nationales des acteurs des territoires

Le 25 mai à Graulhet (81) et le 26 mai à Gaillac (81)

Thème de ces rencontres «*L'éducation au coeur du développement durable*». Il s'agit de prolonger les réflexions entamées en 2007 sur le lien entre action éducative et développement des territoires en zones rurale et périurbaine.

«Enseignement et transmission :

la question des harkis, entre histoire coloniale et immigration post-coloniale»

le 29 mai 2009, à l'auditorium de la *Cité nationale de l'histoire et de l'immigration*, Palais de la Porte Dorée, Paris.

Cette journée à destination des enseignants est organisée par l'INRP, l'association harkis et droits de l'Homme (AHDH) et la *Cité nationale de l'histoire et de l'immigration* (CNHI). Elle permettra d'associer, avec de nombreux intervenants, points de vue historiques, pédagogiques et littéraires.

Inscriptions au 06 68 00 61 34

Le sentiment de justice à l'école

Denis Meuret

Professeur en sciences de l'éducation, Université de Bourgogne, IREDU vient de publier avec Marie Duru-Bellat l'ouvrage collectif *Le sentiment de justice de et sur l'école*, éd De Boeck

Qu'est-ce qui différencie la question de la justice, à laquelle vous vous intéressez, de celle de l'égalité plus souvent associée à l'école ?

La question de la justice est plus vaste que celle de l'égalité. La justice réclame que certaines choses soient égalisées, elle accepte aussi que certaines autres restent inégales.
Dans le cadre de l'école, il existe une confusion entre justice et égalité car on assimile souvent la première à l'«*égalité des chances*» en s'accommodant au passage de beaucoup d'inégalités. Les sentiments de justice auxquels le livre est consacré se développent vis à vis de l'école mais se construisent au sein de la classe par la façon dont les élèves se sentent traités.

En France, l'école est-elle particulièrement ressentie comme injuste ?

Il n'existe pas beaucoup d'études internationales. Cependant, une question de l'enquête PISA posée en 2000 et 2003 montre que la France n'est pas très bien classée. La France fait partie des pays où la proportion des élèves qui déclarent se sentir traiter de façon juste par leurs enseignants est la plus faible. 70% des élèves estiment être traités avec justice par leurs professeurs quand 30% estiment ne pas l'être. Il existe une autre specificité française. En France comme dans les autres pays, il y a peu de différences entre les sentiments d'injustice des élèves de milieux défavorisé et favorisé, entre les riches et les pauvres, ce qui est plutôt rassurant. Mais, ce qu'il l'est moins, c'est que les élèves français les plus faibles déclarent plus souvent qu'ailleurs être injustement traités. 20 points séparent la fréquence du sentiment d'injustice dans les groupes faibles et forts, contre 15 aux Etats-Unis et 10 au Royaume-Uni. Ceci est d'autant plus inquiétant qu'on a des raisons de penser que les élèves répondent de façon plus optimistes que la réalité par le mécanisme de désirabilité.

> 70% des élèves estiment être traités avec justice par leurs professeurs quand 30% estiment ne pas l'être

Comment expliquer ces résultats ?

Ce sentiment d'injustice peut s'expliquer d'abord par une compréhension différente de ce qu'est la justice de la part des acteurs. L'enseignant associe la justice à l'impartialité quand les élèves sont sensibles à l'attention qu'on leur porte. De plus, les études françaises (cf Dubet) montrent que pour les élèves, le critère de justice qui contribue le plus au sentiment d'injustice, est le manque de respect qui arrive avant le manque d'égalité (tous les individus doivent être traités de la même façon) ou le manque de mérite (les récompenses sont proportionnelles à la performance).

Ces sentiments d'injustice ont-ils des conséquences sur les élèves et leurs parcours scolaires ?

Nous ne disposons pas d'études à l'échelle des carrières scolaires. Mais on a observé que les élèves qui disent se sentir plus injustement traités progressent moins. Il existe un lien, c'est un facteur de désapprentissage..

Comment les enseignants dans leur classe s'arrangent de cette question ?

L'étude de Dupriez et Dumay montrent que les enseignants sont plus optimistes sur la possibilité d'élever le niveau des élèves les plus faibles que de compenser les inégalités sociales. Ce qui me semble plutôt réaliste. Mais dans notre livre, nous n'avons pas de texte qui étudie la façon dont les enseignants envisagent cette question. L'enquête auprès des élèves me fait penser que globalement les enseignants sous-estiment ce problème. Ils semblent très attentifs à ne pas faire de différence entre les classes sociales, les sexes, les origines mais se préoccupent moins des différences qui pourraient être faites entre forts et faibles. De le même manière les enseignants semblent attentifs à être juste en matière de note, de félicitations bien plus qu'en matière de respect, ou d'humiliation des élèves.
De mon point de vue, cette différence de critères de justice entre élèves et enseignants est pour beaucoup dans ce sentiment d'injustice. C'est pourquoi dans la conclusion du livre, je suggère une ou deux discussions par an entre professeurs et élèves sur cette question afin que chacun puisse se rendre compte de cette différence. Il ne s'agit pas d'un problème d'inconscient ou d'une méchanceté larvée mais d'appréciations qui diffèrent et qui créent un malentendu sur ce qu'est la justice.

Propos recueillis par Lydie Buguet